Enquête sur les pratiques des offices de propriété intellectuelle en matière de citations

Synthèse des résultats

Section 1 : Page d'identification

1. Veuillez saisir le code de la norme ST.3 de l'État membre ou de l'organisation intergouvernementale que vous représentez.

Code de la norme ST.3	Pays, office ou organisation
AT	Autriche, Office autrichien des brevets (PATENTAMT)
AU	Australie, IP Australia
BE	Belgique, Office belge de la propriété intellectuelle (OPRI)
BG	Bulgarie, Office des brevets de la République de Bulgarie (BPO)
BR	Brésil, Institut national de la propriété industrielle (INAPI)
BY	Bélarus, Centre national de la propriété intellectuelle
CA	Canada, Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
CH	Suisse, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI)
CL	Chili, Institut national de la propriété industrielle (INAPI)
CN	Chine, Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA)
CU	Cuba, Office cubain de la propriété industrielle (OCPI)
CZ	Office de la propriété industrielle de la République tchèque (UPV)

DE	Allemagne, Office allemand des brevets et des marques (DPMA)
DK	Danemark, Office danois des brevets et des marques (DPTO)
EA	Organisation eurasienne des brevets (OEAB)
EE	Estonie, Office estonien des brevets (EPA)
EG	Égypte, Autorité égyptienne de la propriété intellectuelle (EGIPA)
EP	Office européen des brevets (OEB)
ES	Espagne, Office espagnol des brevets et des marques (OEPM)
FI	Finlande, Office finlandais des brevets et de l'enregistrement (PRH)
FR	France, Office des brevets et des marques (INPI)
GB	Royaume-Uni, Office de la propriété intellectuelle (UKIPO)
GE	Géorgie, Centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie (SAKPATENTI)
HR	Croatie, Office d'État de la propriété intellectuelle de la République de Croatie (SIPO)
HU	Hongrie, Office hongrois de la propriété intellectuelle (HIPO)
IB	Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
IE	Irlande, Office de la propriété intellectuelle de l'Irlande (IPOI)
IL	Israël, Office israélien des brevets, Ministère de la justice (ILPO)
IN	Inde, Bureau du contrôleur général des brevets, des dessins et modèles et des marques, département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (IP India)
JP	Japon, Office des brevets du Japon (JPO)
KE	Kenya, Institut kényan de la propriété industrielle (KIPI)

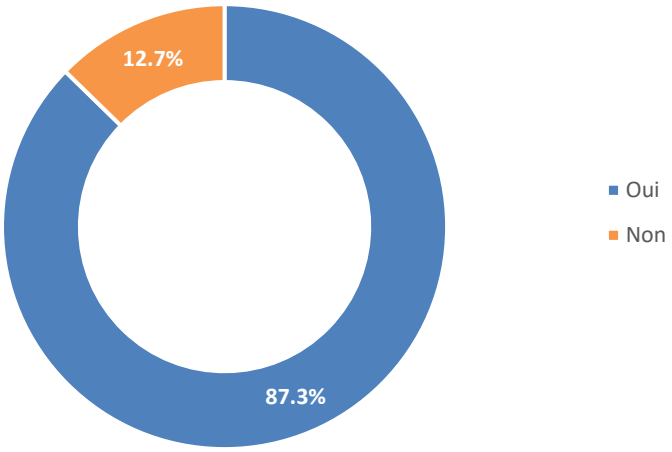
KR	République de Corée, Ministère de la propriété intellectuelle (MOIP)
LR	Libéria, Office de la propriété intellectuelle du Libéria (LIPO)
LT	Lituanie, Bureau national des brevets de la République de Lituanie (VPB)
MD	République de Moldova, Office national de la propriété intellectuelle (AGEPI)
MG	Madagascar, Office malgache de la propriété industrielle (OMAPI)
MX	Mexique, Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI)
NO	Norvège, Office norvégien de la propriété industrielle (NIPO)
NZ	Nouvelle-Zélande, Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle-Zélande (IPONZ)
PE	Pérou, Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI)
PL	Pologne, Office des brevets de la République de Pologne (UPRP)
PT	Portugal, Institut portugais de la propriété industrielle (INPI)
PY	Paraguay, Direction nationale de la propriété intellectuelle (DINAPI)
QZ	Office communautaire des variétés végétales (Union européenne) (OCVV)
RS	Serbie, Office de la propriété intellectuelle de la République de Serbie (ZIS)
RU	Fédération de Russie, Service fédéral de la propriété intellectuelle (ROSPATENT)
SA	Arabie saoudite, Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP)
SE	Suède, Office suédois de la propriété intellectuelle (PRV)
SG	Singapour, Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS)
SI	Slovénie, Office slovène de propriété intellectuelle (SIPO)

SK	Slovaquie, Office de la propriété industrielle de la République slovaque (INDPROP)
TH	Thaïlande, Département de la propriété intellectuelle (DIP)
TR	Türkiye, Office turc des brevets et des marques (TURKPATENT)
US	États-Unis d'Amérique, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)
ZA	Afrique du Sud, Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC)

Section 2 : Mise à disposition de références citées

2. Votre office publie-t-il les références citées associées à ses propres documents de brevet?

Note : Dans le cadre de la présente enquête, on entend par "référence citée" l'identification d'un document ou d'une partie de document, et non le texte ou toute autre information figurant dans le document cité.



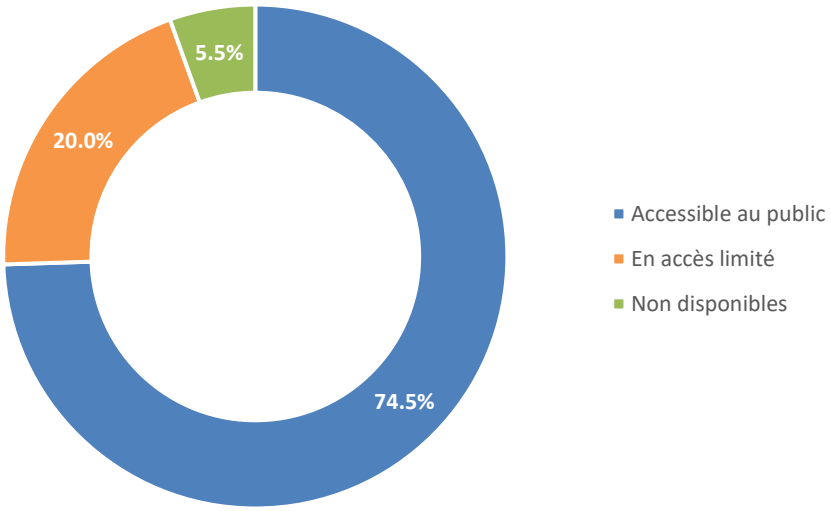
Réponse	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	87,3%	AT, AU, BE, BG, BR, BY, CA, CH, CL, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EE, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NO, NZ, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, SK, TH, TR, US
Non	12,7%	EG, MG, PE, PY, QZ, SI, ZA
	Total	**55**

Code de la norme ST.3	Observations – Question 2
BE	Des références citées figurent dans le rapport de recherche belge qui fait partie du document de publication B1 d'un brevet belge délivré. Les rapports de recherche belges sont rédigés par des examinateurs de l'Office européen des brevets (OEB).
CA	Les références citées sont disponibles dans leur contexte d'origine dans la description (fournie par le déposant), les rapports d'examen (rédigés par les examinateurs) et les documents de tiers (fournis par des tiers intéressés).

CL	Disponibilité limitée.
HR	Notre service publie les données bibliographiques des références citées, mais pas le texte intégral de ces références.
JP	Les références citées sont accessibles au public principalement par les moyens suivants : 1. Les références citées associées à la publication du brevet sont disponibles : a) dans les données bibliographiques figurant dans le bulletin des brevets (B) (indiquées sous forme de [référence] et identifiées par le code INID (56)) b) dans le rapport de recherche internationale (ISR) joint à la traduction japonaise de la demande internationale selon le PCT. 2. Les références citées figurent dans les documents relatifs aux décisions de l'office, telles que les "Notification des motifs de refus", qui peuvent être consultés sur J-PlatPat < https://www.j-platpat.inpit.go.jp>. 3. Les références citées sont également disponibles dans la rubrique "Classification/Informations relatives aux citations" des demandes de brevet, grâce à la fonction de recherche OPD de J-PlatPat.
MX	Les références citées sont accessibles via le registre public, disponible sur le portail en ligne de consultation des documents de propriété industrielle (ViDoc) (https://vidoc.impi.gob.mx/), soit dans la description elle-même, soit dans les rapports de recherche, soit dans les rapports officiels d'examen quant au fond. Le cas échéant, elles figurent également dans les citations renvoyant aux documents présentés par des tiers dans leurs observations sur la brevetabilité.
PE	Les références citées associées aux documents de brevet ne sont pas publiées, mais elles sont citées dans le cadre de l'examen quant à la brevetabilité.
QZ	En règle générale, l'OCVV ne gère pas les références citées. Les variétés similaires sont identifiées sur la base de la description de la variété candidate fournie par le demandeur, à l'aide des données et des collections de référence des offices d'examen. Le caractère distinctif des variétés est évalué en cultivant la variété candidate côte à côte avec les variétés similaires identifiées. Les références citées peuvent s'avérer pertinentes dans certains contextes, par exemple en tant qu'éléments de preuve dans le cadre de procédures judiciaires portant sur la validité d'une demande de protection communautaire d'obtentions végétales.
SA	Les références citées sont accessibles aux déposants via les rapports d'examen ou un accès autorisé au système, mais elles ne sont actuellement pas accessibles au grand public. Nous travaillons actuellement à leur développement afin de le mettre à la disposition du public.

3. Sélectionnez une option décrivant la mesure dans laquelle les références citées de votre office sont accessibles au public

Note : Si l'accès est limité ou si les références ne sont pas disponibles, veuillez préciser, p. ex. selon le type de personne qui veut voir la référence citée (p. ex. déposants seulement), ou selon la partie du cycle de vie où la référence citée a été incorporée (p. ex. les références suggérées lors d'une opposition ne sont pas disponibles).



Réponse	Pourcentage	Décompte	Code de la norme ST.3
Accessible au public	74,5%	41	AT, AU, BE, BR, BY, CA, CH, CN, CZ, DE, DK, EA, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KR, LT, MD, MX, NO, NZ, PL, PT, RS, RU, SE, SG, SK, TR, US, ZA
En accès limité	20,0%	11	BG, CL, CU, EE, EG, KE, LR, PE, PY, SA, TH
Non disponibles	5,5%	3	MG, QZ, SI
Total	**100,0%**	**55**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "En accès limité"

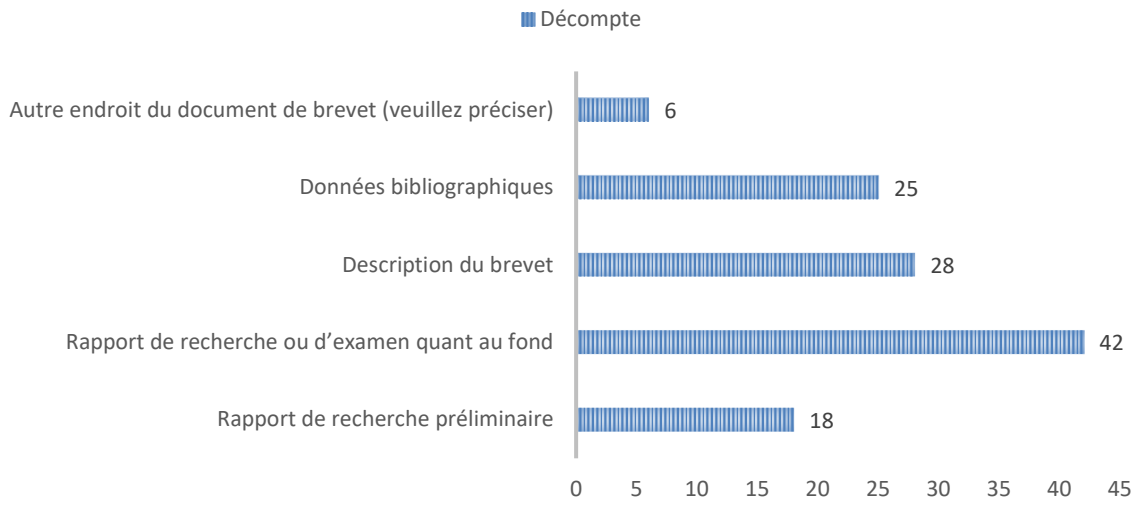
Code de la norme ST.3	En accès limité
BG	Disponible dans la base de données spécialisée.
CL	Uniquement les informations figurant dans le rapport de recherche et fournies par le déposant dans la description.

CU	L'accès est réservé aux déposants (dont la demande a abouti ou non).
EE	Les rapports de recherche relatifs aux demandes de brevet ne sont accessibles qu'aux déposants, tandis que ceux concernant les modèles d'utilité sont accessibles au public.
EG	Réservé aux déposants; autres personnes sur demande.
LR	Limité à la partie du cycle de vie à laquelle se rapporte la citation.
PE	Uniquement sur demande, les copies sont envoyées sous forme numérique ou sur papier.
PY	Au déposant, dès notification de la date de l'audience sur le fond, sur papier.
SA	Accessible aux personnes disposant de droits d'accès au système.
TH	Uniquement sur demande.

Observations formulées pour accompagner la réponse "Non disponibles"

Code de la norme ST.3	Non disponibles
MG	Réservé aux déposants.
SI	L'Office slovène de propriété intellectuelle ne procède pas à un examen de fond complet.

4. Dans lequel ou lesquels des endroits suivants associés aux documents de brevet publiés par votre office peut-on trouver des références citées?



Réponse	Décompte	Code de la norme ST.3
Rapport de recherche préliminaire	18	AU, BR, BY, DK, EA, EE, EP, ES, FR, GB, HR, IB, IN, KE, PT, SA, SE, TR
Rapport de recherche ou d'examen quant au fond	42	AT, AU, BE, BR, CA, CH, CL, CN, DE, DK, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, MD, MG, MX, NZ, PE, PL, PT, PY, RS, RU, SA, SE, SG, SK, TH, US
Description du brevet	28	AT, BE, BG, BR, BY, CA, CL, CU, DK, EA, EG, EP, ES, FR, HR, IB, KR, LR, LT, MX, PL, PT, RS, RU, SG, SI, TR, US
Données bibliographiques	25	AT, AU, BG, BY, CU, CZ, DE, DK, EA, EP, FI, GB, HR, JP, KE, KR, LR, MD, MX, NO, PL, RU, SE, US, ZA
Autre endroit du document de brevet (veuillez préciser)	6	CA, GB, IB, IL, QZ, US

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre endroit du document de brevet (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre endroit du document de brevet (veuillez préciser)
IL	Réponse du déposant à l'obligation de divulgation (article 18 de la loi sur les brevets) + citations de tiers.
QZ	Sans objet
CA	Dépôt par un tiers d'un document de l'état de la technique.
US	Déclaration relative à la divulgation d'informations, liste de référence principale (le cas échéant), liste des références citées.
IB	Observations par des tiers.

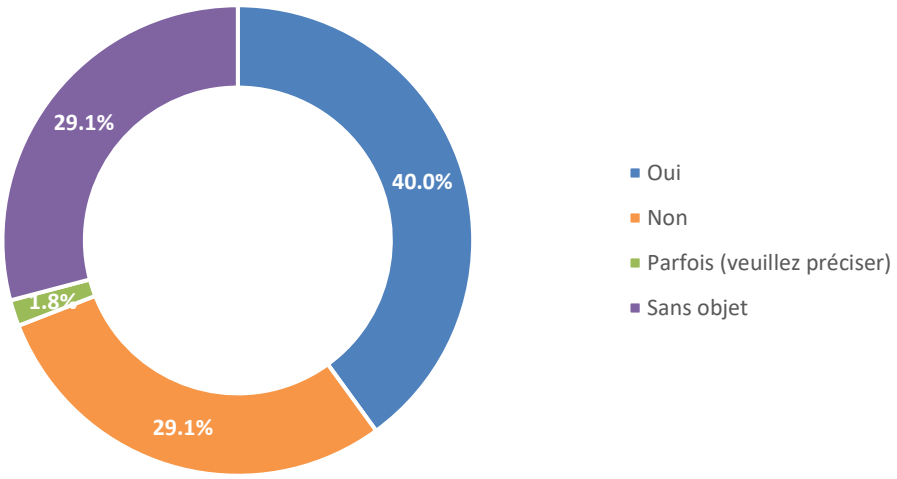
Observations concernant l'un ou l'autre des endroits susmentionnés

Code de la norme ST.3	Veuillez formuler ici vos éventuelles observations concernant l'un ou l'autre des endroits susmentionnés :
BR	Les informations relatives aux citations ne figurent dans la description du brevet que si le déposant les mentionne.
CU	Les références citées ne sont disponibles que sur le site Web de la base de données nationale.
EP	Les citations apparaissent dans la description du brevet (en tant qu'état de la technique identifié par le déposant), dans les rapports de recherche (A1/A3) et dans les rapports d'examen. Toutes les citations pertinentes sont regroupées sur la première page (Données bibliographiques, INID (56) du brevet européen publié

	(B1)). Les documents officiels sont accessibles via Espacenet et le Registre européen des brevets.
GB	Services de recherche en ligne, par exemple : le service One IPO Search https://www.gov.uk/search-for-patent le service de recherche de brevets Espacenet de l'OEB https://worldwide.espacenet.com/ le service PatentScope de l'OMPI https://www.wipo.int/fr/web/patentscope
HR	Notre Office ne publie pas l'intégralité du dossier de la demande; par conséquent, les rapports de recherche ou d'examen quant au fond ne sont pas disponibles en ligne, mais peuvent être consultés dans les locaux de l'Office, conformément à l'article 25 de la loi sur les brevets (JO 2020), après la publication de la demande de brevet.
IB	Le rapport de recherche préliminaire est le rapport de recherche partiel qu'une administration chargée de la recherche internationale peut établir en annexe au formulaire PCT/ISA/206 afin de signaler l'absence d'unité de l'invention et d'inviter le déposant à s'acquitter de taxes supplémentaires pour la recherche portant sur les autres inventions. Si les administrations chargées de la recherche internationale établissent un rapport de recherche partiel, ils ne sont pas tenus de le transmettre au Bureau international; toutefois, s'il parvient au Bureau international, il sera publié. Les références citées ne sont pas obligatoires dans la description du brevet, mais elles sont parfois incluses par les déposants.
IN	À l'office de propriété intellectuelle, le rapport de recherche et d'examen est regroupé en un seul document.
JP	Voir les réponses à la question 5, points 1.a) et 2.
MG	Seuls les documents cités dans les rapports d'examen émis par l'Office sont mentionnés.
NZ	Les références citées figurent dans le rapport sur l'examen de la demande de brevet, si elles ont été citées à l'encontre de la demande.
PE	Non publiées.
PT	Il arrive parfois que les déposants ou les inventeurs mentionnent, de leur propre initiative, des détails et des références concernant des documents de brevet dans la description de la demande de brevet.
QZ	Sans objet
RU	Les citations fournies par les déposants figurent dans la description du brevet, celles fournies par les experts apparaissent dans les rapports sur le contenu de la recherche, et les unes comme les autres sont répertoriées dans les publications de brevets.
SI	Uniquement si incluses dans la description par le déposant.

5. Si les références citées font partie des données bibliographiques figurant en page de couverture, sont-elles indiquées sous le code INID (56)?

Note : En ce qui concerne les codes INID, voir à l'adresse de la norme ST.9 de l'OMPI.



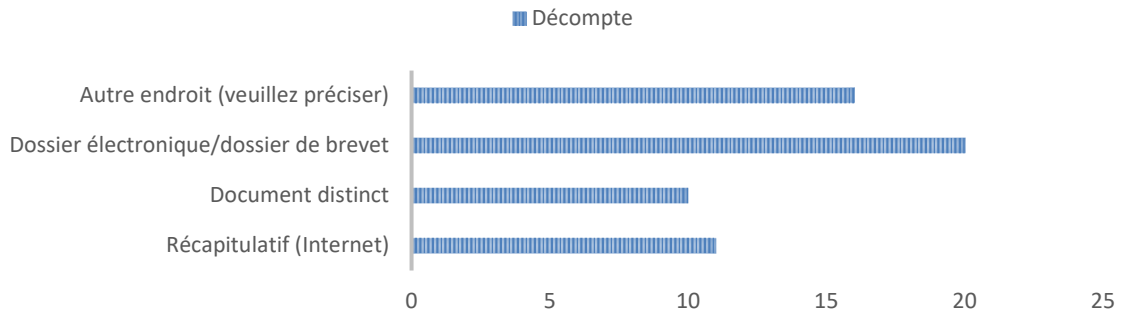
Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	22	40,0%	AT, AU, CN, CZ, DE, DK, EA, EP, FI, GB, GE, HR, JP, KE, KR, LR, MD, NO, PE, RU, SE, US
Non	16	29,1%	CL, CU, EE, FR, IB, IE, IN, MG, MX, PL, RS, SA, SI, TH, TR, ZA
Parfois (veuillez préciser)	1	1,8%	BG
Sans objet	16	29,1%	BE, BR, BY, CA, CH, EG, ES, HU, IL, LT, NZ, PT, PY, QZ, SG, SK
Total	**55**	**100,0%**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser)
BG	Synchronisation en cours des données indiquées sous le code INID (56).

e

6. Outre les endroits énumérés comme options à la question 7 ci-dessus, indiquez le ou les endroit(s), en dehors du document de brevet, où peuvent se trouver des références citées :



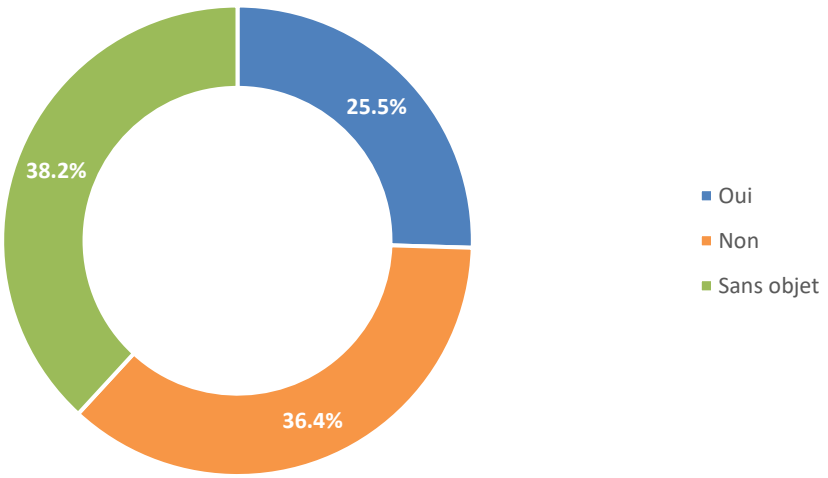
Réponse	Décompte	Code de la norme ST.3
Récapitulatif (Internet)	11	AT, AU, BY, EP, ES, GB, GE, KR, LR, PL, SK
Document distinct	10	BY, CA, EP, IL, LR, MD, NO, PL, SA, ZA
Dossier électronique/dossier de brevet	20	AT, AU, BG, CA, CN, CU, DE, DK, EP, GB, HU, IL, IN, JP, LR, LT, MD, NO, SE, US
Autre endroit (veuillez préciser)	16	AT, BE, CL, EG, EP, ES, HR, HU, IE, IL, KE, MD, MX, PE, SE, US

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre endroit (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre endroit (veuillez préciser)
AT	Nous conservons actuellement à la fois des dossiers électroniques et des dossiers papier pour nos documents de brevet. Il est prévu, à l'avenir, de supprimer le dossier papier.
BE	OEB Espacenet
CL	En ligne, dans le rapport de recherche et la description.
EG	Les références citées figurent dans le rapport de recherche et d'examen fourni au déposant par la base de données interne de l'Office.
EP	Les citations sont disponibles via Espacenet (informations sommaires), le Registre européen des brevets (E-Dossier) et sous forme de documents distincts (rapports de recherche). Également accessible via l'application Common Citation Document (CCD).
ES	Services de recherche de brevets (données ouvertes).

HR	Dans la sous-rubrique “Document cité” de la publication Espacenet de la demande de brevet ou du brevet en question.
HU	Dossier sur support papier.
IE	Espacenet
IL	PATENTSCOPE (concernant les rapports de recherche internationale (ISR) émis par l’administration chargée de la recherche internationale), CCD.
KE	Périodique
MD	Rapport de recherche, avis d’acceptation, avis de rejet, décision de rejet.
MX	Ces informations peuvent figurer dans la description, dans les rapports officiels d’examen quant au fond, dans les rapports de recherche et dans les observations de tiers, tous ces documents étant accessibles dans le dossier public.
PE	Dossier papier.
SE	Base de données des brevets de la Suède, https://search.prv.se/#/en/patent
US	Global Dossier, globaldossier@uspto.gov

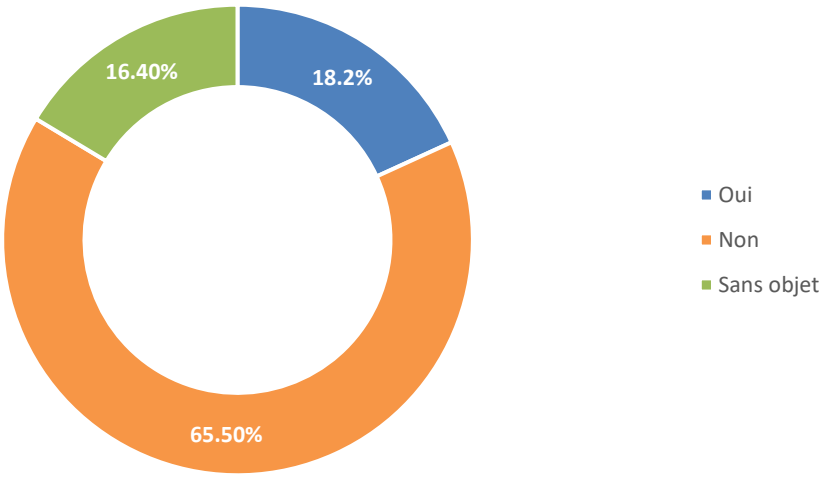
7. Sur l’Internet, aux endroits indiqués ci-dessus, des hyperliens sont-ils inclus?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	14	25,5%	CH, CU, DE, EP, ES, GE, IE, IL, JP, LR, MD, MX, TR, US
Non	20	36,4%	AT, AU, BG, BR, CL, CN, CZ, DK, FI, GB, HR, HU, KR, MG, NO, PL, SA, SE, TH, ZA
Sans objet	21	38,2%	BE, BY, CA, EA, EE, EG, FR, IB, IN, KE, LT, NZ, PE, PT, PY, QZ, RS, RU, SG, SI, SK
Total	**55**	**100,0%**	

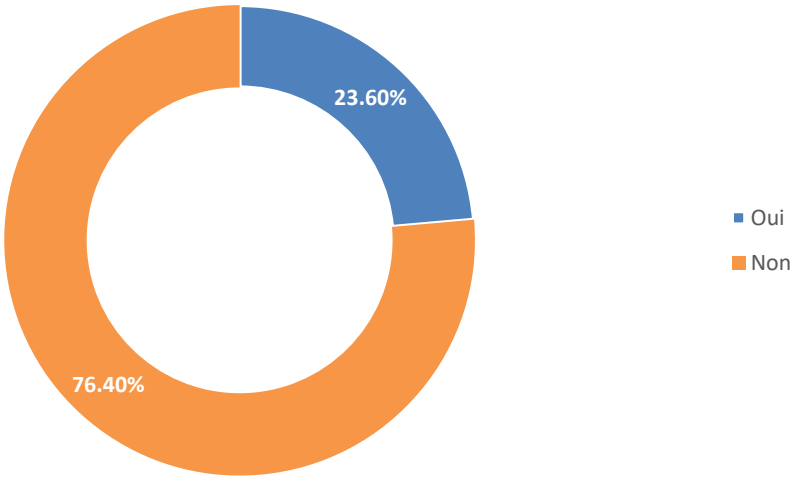
Code de la norme ST.3	Observations – Question 7
CH	Les références citées figurant dans nos rapports de recherche comportent des hyperliens vers Espacenet (documentation en matière de brevets) ou vers un DOI (littérature non-brevet). Sinon, des liens vers des documents sans DOI.
DE	DPMAregister propose des hyperliens vers les documents cités, afin qu'ils soient directement accessibles.
EP	Des hyperliens sont disponibles dans Espacenet et dans le Registre européen des brevets, permettant d'accéder aux documents cités.
GB	Nous ne fournissons pas systématiquement d'hyperliens vers des services Internet pour répertorier tous les documents cités. Toutefois, dans certains cas, les examinateurs peuvent choisir d'indiquer un lien URL pertinent dans les rapports de recherche ou d'examen, en précisant la date de consultation, mais celles-ci ne font généralement pas l'objet d'un hyperlien.
IL	Pour les citations publiées dans PATENTSCOPE (concernant les rapports de recherche internationale (ISR) émis par l'administration chargée de la recherche internationale).
IN	Les références citées figurent uniquement dans les rapports de recherche et d'examen qui font partie du dossier électronique.
MX	Comme indiqué dans les documents officiels publiés par l'Institut.
PE	Dans le rapport de recherche ou dans l'examen quant au fond, sous forme papier.
RU	Parfois, dans les endroits indiqués en réponse à la question 7. Les hyperliens vers les documents de brevet indiqués sous le code (56) sont inclus et accessibles au grand public sur la plateforme de recherche Rospatent (disponible à l'adresse https://searchplatform.rospatent.gov.ru/patents)
SA	La fonctionnalité d'hyperlien n'est pas disponible pour le moment. Nous travaillons actuellement à son développement afin de le mettre à la disposition du public.
US	Dès que le service sera disponible

8. Votre office indique-t-il un document de brevet qui cite celui que l'utilisateur est en train de consulter (référence à un document ultérieur)?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	10	18,2%	CN, DE, EE, EP, LR, LT, MD, RS, TR, US
Non	36	65,5%	AT, AU, BG, BR, CA, CH, CL, CU, CZ, DK, EA, EG, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, MG, MX, NO, PL, RU, SA, SE, SG, TH, ZA
Sans objet	9	16,4%	BE, BY, NZ, PE, PT, PY, QZ, SI, SK
Total	**55**	**100,0%**	

9. Un hyperlien vers le document comportant la citation est-il fourni?

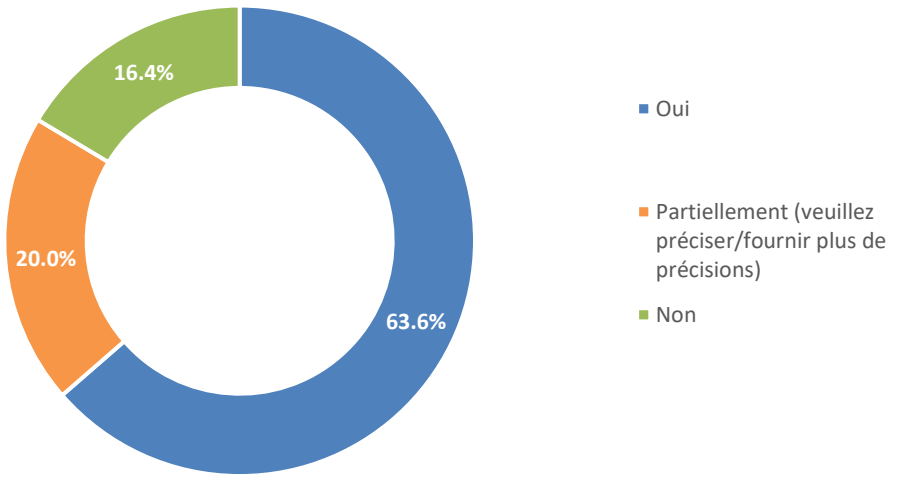


Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	13	23,6%	CU, DE, EE, EP, HR, IB, JP, LR, LT, MD, PT, TR, US
Non	42	76,4%	AT, AU, BE, BG, BR, BY, CA, CH, CL, CN, CZ, DK, EA, EG, ES, FI, FR, GB, GE, HU, IE, IL, IN, KE, KR, MG, MX, NO, NZ, PE, PL, PY, QZ, RS, RU, SA, SE, SG, SI, SK, TH, ZA
Total	55	100,0%	

Code de la norme ST.3	Observations – Question 9
DE	DEPATISnet fournit, sur demande, des hyperliens vers les documents comportant la citation, afin de permettre d'y accéder directement.
EE	Sans engagement, des hyperliens vers des sites Internet peuvent être ajoutés lorsque la littérature non-brevet est citée.
EP	Des hyperliens vers les documents cités (citations en amont) sont disponibles à la fois sur Espacenet et dans le Registre européen des brevets, tandis que les hyperliens vers les documents qui les citent (citations en aval) ne sont disponibles que sur Espacenet, ce qui garantit une traçabilité bidirectionnelle des références de brevets.
ES	Uniquement pour les articles scientifiques (ou autres adresses Web) qui sont inclus dans ce même rapport.
HR	Des hyperliens vers des documents non brevetés et des publications sur Internet sont fournis, mais pas vers des documents de brevet.

IB	Des hyperliens renvoient vers les documents de brevet cités et les membres de leur famille de brevets dans une version HTML en ligne du rapport de recherche internationale, lorsque les autorités de recherche internationales fournissent leurs rapports de recherche internationale au format XML. Aucun hyperlien n'est fourni vers les documents de littérature non brevetée cités, ni vers les documents de brevet cités dans les rapports de recherche internationaux qui ne sont pas transmis au Bureau international au format XML.
PE	Dans le rapport de recherche ou dans l'examen quant au fond, sous forme papier.
QZ	Sans objet
RU	Sans objet
SG	Sans objet
US	Des hyperliens vers les "documents cités" peuvent être fournis lorsqu'ils sont disponibles.

10. Votre office suit-il les recommandations énoncées dans la norme ST.14 de l'OMPI pour l'identification des références citées?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	35	63,6%	AT, AU, BY, CA, CH, CL, CU, CZ, DK, EA, EE, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IE, IL, KE, KR, LR, LT, MD, NO, PE, PL, PT, RS, SE, SG, TR, US
Partiellement (veuillez préciser/fournir plus de précisions)	11	20,0%	BE, BR, DE, IB, IN, JP, MG, NZ, RU, SA, SK
Non	9	16,4%	BG, CN, EG, MX, PY, QZ, SI, TH, ZA
Total	55	100,0%	

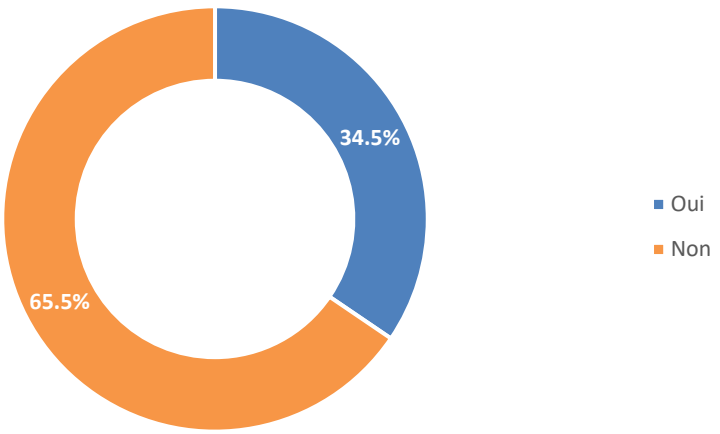
Observations formulées pour accompagner la réponse "Partiellement (veuillez préciser/fournir plus de précisions)"

Code de la norme ST.3	Partiellement (veuillez préciser/fournir plus de précisions)
BR	Nous utilisons la norme ST14 dans les rapports de recherche internationale, mais dans les rapports d'examen nationaux, nous suivons les normes de l'ABNT.
DE	Norme ST.14, paragraphe 14, point a), éléments iv) et v) non fournis.
IB	Le respect des recommandations énoncées dans la norme ST.14 de l'OMPI dépend des pratiques de l'administration chargée de la recherche internationale ou de l'administration chargée de l'examen préliminaire international.
JP	Oui pour le rapport de recherche internationale, mais pas pour une partie des opérations nationales.
MG	Les codes génériques ne sont pas utilisés.
RU	Rospatent ne mentionne pas le nom du déposant dans les citations de documents de brevet sous le code (56).
SA	Dans les rapports d'examen, les références citées sont identifiées à l'aide de numéros de document, de codes de pays, de codes de type et de dates. L'harmonisation avec la norme ST.14 de l'OMPI se poursuit actuellement.
SK	b – dans un rapport de recherche joint au document de brevet.

Code de la norme ST.3	Observations – Question 10
BE	Un rapport de recherche belge est établi par l'OEB. La description est fournie par le déposant au cas par cas.
EP	L'OEB respecte scrupuleusement la norme ST.14 de l'OMPI en ce qui concerne les indicateurs de catégorie (X, Y, A, etc.) figurant dans les rapports de recherche et l'identification bibliographique des citations de documents de brevet et de littérature non-brevet.
MG	Les codes de catégorie ne sont pas utilisés, mais des références (ligne et paragraphe dans le document cité) sont données.
NO	La réglementation locale impose l'utilisation de la norme ST.14.
NZ	Nous avons adopté les formats de citation prévus par la norme ST.14 pour les documents de brevet, les articles de revue et les documents trouvés sur Internet. Nous n'avons pas adopté d'autres formats.
QZ	Sans objet

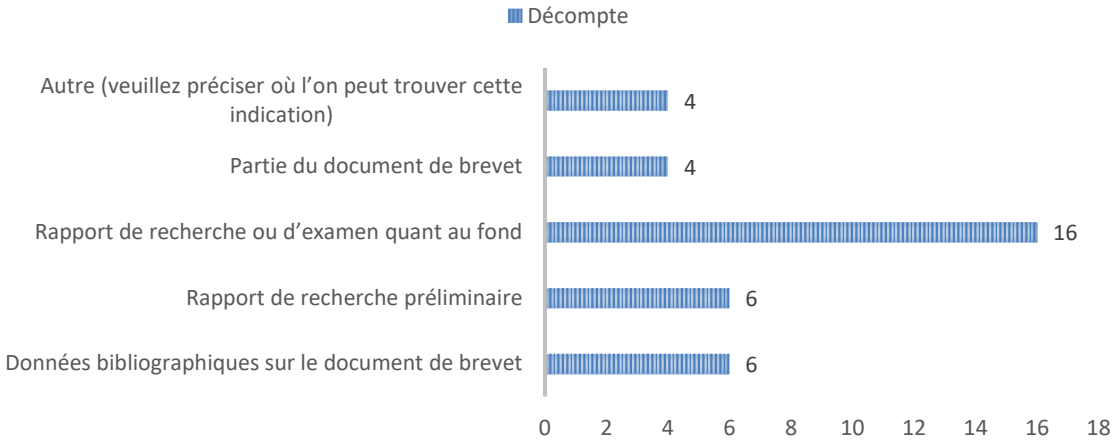
11. Votre office donne-t-il des indications au public quant à la personne qui a suggéré ou décidé l'inclusion des références citées?

*Note : (p. ex. suggérée(s) par le déposant, incluse(s) par l'examinateur. Des indications de cet ordre peuvent être utiles pour jauger la pertinence d'une référence donnée. À titre d'exemple, dans les données bibliographiques figurant en page de couverture (au format image) du brevet US 7 353 465 B1, il est indiqué sous le code INID (56), par la présence d'un astérisque *, que les références ont été citées par un examinateur.)*



Réponse	Décompte	Pourcentage	Code de la norme ST.3
Oui	19	34,5%	CA, DE, EP, ES, FI, FR, GB, HR, IE, IL, JP, KE, KR, LR, MD, NO, PE, SG, US
Non	36	65,5%	AT, AU, BE, BG, BR, BY, CH, CL, CN, CU, CZ, DK, EA, EE, EG, GE, HU, IB, IN, LT, MG, MX, NZ, PL, PT, PY, QZ, RS, RU, SA, SE, SI, SK, TH, TR, ZA
Total	**55**	**100,0%**	

12. Si le créateur d'une référence citée est indiqué, où le public peut-il trouver cette indication?



Réponse	Décompte	Code de la norme ST.3
Données bibliographiques sur le document de brevet	6	EP, JP, KR, LR, MD, US
Rapport de recherche préliminaire	6	EP, ES, FR, GB, HR, KE
Rapport de recherche ou d'examen quant au fond	16	CA, DE, EP, ES, FI, GB, IE, IL, JP, KE, LR, MD, NO, PE, SG, US
Partie du document de brevet	4	EP, ES, LR, US
Autre (veuillez préciser où l'on peut trouver cette indication)	4	DE, EP, ES, US

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser où l'on peut trouver cette indication)"

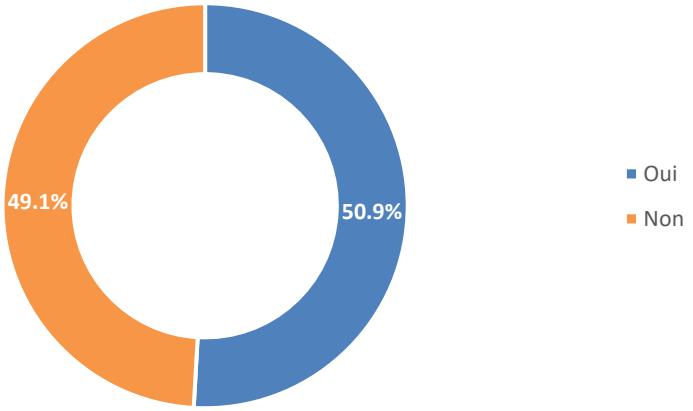
Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser où l'on peut trouver cette indication)
DE	DEPATISnet établit une distinction entre les documents cités par le déposant et ceux mentionnés dans le cadre de la recherche ou de l'examen
EP	Autres – observations par les tiers
ES	Procédure d'opposition
US	Global Dossier, globaldossier@uspto.gov

Observations fournies en complément de la question

Code de la norme ST.3	Observations – Question 12
CA	Les examinateurs sont libres d'inclure ou non ces indications dans leurs rapports d'examen.
GB	Le chercheur chargé d'établir les références citées est identifié dans le rapport de recherche accompagnant une demande de brevet publiée. La personne chargée de l'examen quant au fond est également identifiée dans les rapports d'examen quant au fond.
IE	L'identifiant du demandeur figurant dans le rapport de recherche établi par l'OEB pour le compte de l'IPOI
IL	Une mention est faite en particulier concernant les documents cités dans la demande.
NO	Toutes les citations sont toujours proposées par l'examinateur, mais parfois, certains documents de l'état de la technique mentionnés dans la demande sont cités par l'examinateur. Ceci est indiqué dans le rapport de recherche et dans l'action de l'office.
PE	Dans les versions papier du rapport d'examen ou du rapport d'examen quant au fond.

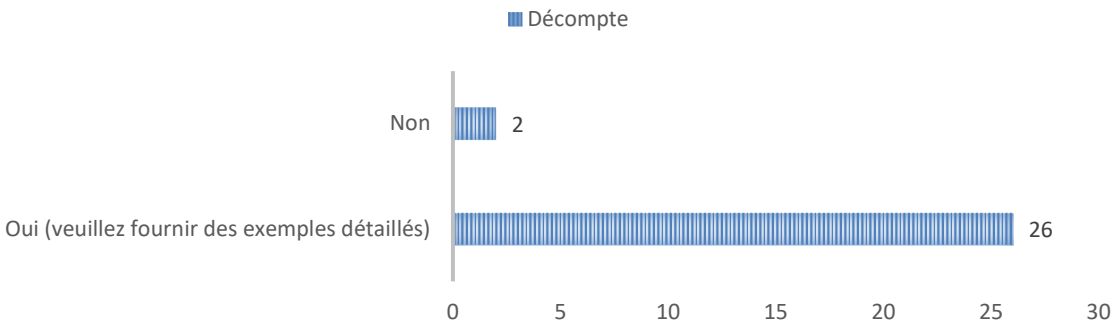
Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

13. Votre office établit-il des rapports de recherche internationale en sa qualité d'administration chargée de la recherche internationale en vertu du PCT?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	28	50,9%	AT, AU, BR, BY, CA, CL, CN, CZ, DK, EA, EG, EP, ES, FI, HU, IL, IN, JP, KR, NO, PL, RU, SA, SE, SG, SK, TR, US
Non	27	49,1%	BE, BG, CH, CU, DE, EE, FR, GB, GE, HR, IB, IE, KE, LR, LT, MD, MG, MX, NZ, PE, PT, PY, QZ, RS, SI, TH, ZA

14. Exercez-vous un contrôle de qualité sur les références citées figurant dans les rapports de recherche?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)	26	AT, AU, BR, CA, CL, CN, CZ, DK, EA, EG, EP, ES, FI, HU, IL, IN, JP, KR, NO, PL, RU, SA, SE, SG, TR, US
Non	2	BY, SK

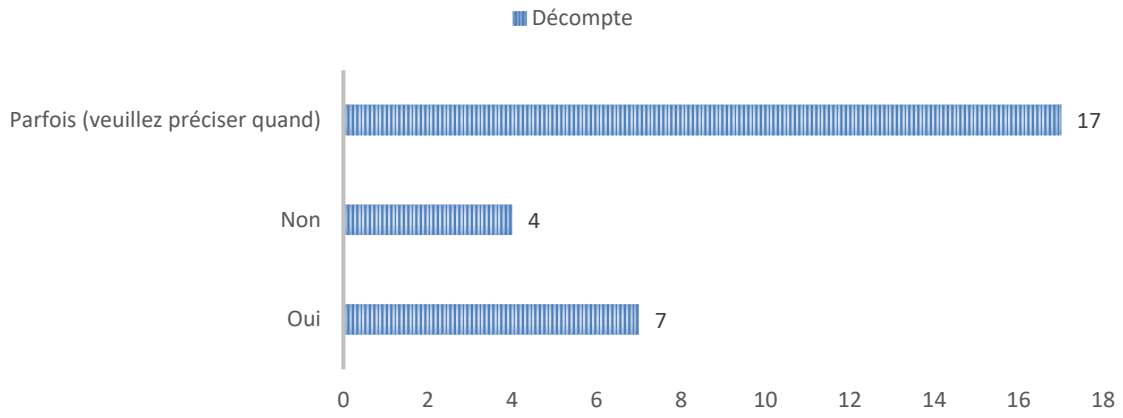
Observations formulées pour accompagner la réponse "Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)
AT	Chaque fichier PCT fait l'objet d'un contrôle approfondi de la qualité. Celui-ci consiste notamment à vérifier que les citations répondent correctement à la norme ST.14 de l'OMPI.
AU	Contrôle qualité effectué par un examinateur de brevets expérimenté sur tous les rapports de recherche internationale avant leur publication.
BR	100% des rapports de recherche internationale délivrés par l'INPI font l'objet d'un contrôle de la qualité officiel portant sur les formulaires remplis. Cet examen consiste notamment à vérifier les citations figurant dans le rapport de recherche internationale, à s'assurer qu'elles respectent le format de la norme ST14 et à s'assurer qu'elles peuvent être facilement retrouvées à partir des informations fournies.
CA	Contrôle qualité à 25% effectué par un responsable, liste de contrôle à l'intention des examinateurs.
CL	Un système de gestion de la qualité conforme au PCT est en place.
CN	Contrôle qualité d'échantillons.
CZ	Vérification de l'exactitude des données saisies.
DK	Dans le cadre du processus interne de contrôle de la qualité, les références citées figurant dans les rapports de recherche sont vérifiées lors de la relecture des dossiers (vérification par les pairs) avant l'envoi. À ce stade, le format des citations est validé.
EA	Outil informatique de traitement des rapports de recherche, service chargé de l'examen. Intégré au système de gestion de la qualité (selon la norme ISO 9001).
EG	Un processus structuré de contrôle de la qualité est appliqué spécialement aux références citées figurant dans les rapports de recherche. Une fois que l'examinateur a terminé le rapport, les documents cités font l'objet d'un examen à plusieurs niveaux, commençant par le supérieur hiérarchique et suivi d'une vérification finale par le comité de contrôle de la qualité. Cet examen garantit l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les citations, notamment par la vérification de l'accessibilité des documents, des dates de publication et de l'identification précise des passages concernés (tels que les numéros de page, les paragraphes, les numéros de ligne et les références de colonne). Ce processus vise à garantir que les citations sont claires, vérifiables et qu'elles étayent pleinement les conclusions de l'examinateur.
EP	Audits internes de qualité; directives à l'intention des examinateurs (Directives relatives à la recherche et à l'examen pratiqués à l'OEB); mécanismes d'évaluation par les pairs; validation automatisée.
ES	Une première vérification est effectuée par le système informatique lors de la saisie de la citation (norme ST14) puis, avant la publication du rapport, un contrôle est effectué par le supérieur hiérarchique.
FI	Nous disposons de certains champs structurés obligatoires pour les informations relatives aux citations; dans la plupart des cas, les données de citations sont

	automatiquement renseignées à partir de la base de données source, conformément aux règles de la norme ST14.
HU	Une personne spécialement chargée de cette tâche vérifie la conformité du rapport de recherche quant à la forme, y compris le format des références.
IL	Pour extraire des données bibliographiques de citations du système automatisé, les examinateurs doivent saisir correctement le numéro de publication du brevet et le code de type. Si cette saisie est erronée, le système ne parvient pas à extraire les données, ce qui permet d'effectuer un contrôle qualité automatique des citations.
IN	CN119307657A (SHANGHAI BANGXIAN MEDICAL TECH CO LTD), 14 janvier 2025 (14-01-2025) Exemple 1 et revendication 1;WO2023187810A1 (TVS MOTOR CO LTD) 5 octobre 2023 (05-10-2023) Abrégé, Figures. 1-4 et 6-7, ainsi que le numéro de référence de la description (158); paragraphe 18.
JP	Les rapports de recherche rédigés par les examinateurs font, dans tous les cas, l'objet de contrôles par les directeurs (appelé "approbations"). Avant les approbations, les responsables chargés des informations techniques vérifient les aspects formels des projets de rapports de recherche. En outre, si nécessaire, les responsables de la gestion de la qualité examinent minutieusement certains aspects, notamment la pertinence des recherches sur l'état de la technique. Par ailleurs, un échantillonnage aléatoire en vue d'un contrôle par les responsables de la gestion de la qualité est effectué après les approbations, mais avant l'envoi des avis aux déposants ou à leurs conseils. La qualité de l'examen peut être évaluée à partir des appréciations formulées par les responsables de la gestion de la qualité quant à la validité des recherches sur l'état de la technique et à l'exactitude du raisonnement.
RU	Voir ci-dessous.
SE	Contrôle général de la qualité par les pairs et vérification du format dans le système de rapports.
SG	Des guides expliquant comment saisir les informations relatives aux références citées dans les rapports de recherche sont fournis sous la forme de procédures opérationnelles standard. Par ailleurs, le logiciel de génération de rapports est conçu pour garantir que les informations relatives aux références citées sont saisies dans un format normalisé, conformément à la norme ST.14 de l'OMPI.

Code de la norme ST.3	Observations – Question n° 14
NO	Nous procédons à une évaluation par les pairs pour chaque rapport de recherche.
RU	Le responsable de l'examinateur supervise les rapports de recherche pour les demandes nationales. L'Institut fédéral de la propriété industrielle, qui relève de Rospatent, exerce des activités dans le domaine de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international au titre du PCT, conformément à la norme ISO 9001:2015.
SA	Oui. Les références citées figurant dans les rapports de recherche et d'examen font l'objet d'un contrôle de la qualité dans le cadre des procédures d'examen des rapports, notamment par des auditeurs et des instances chargées de l'approbation finale.

15. Incluez-vous une URL dans vos références citées?

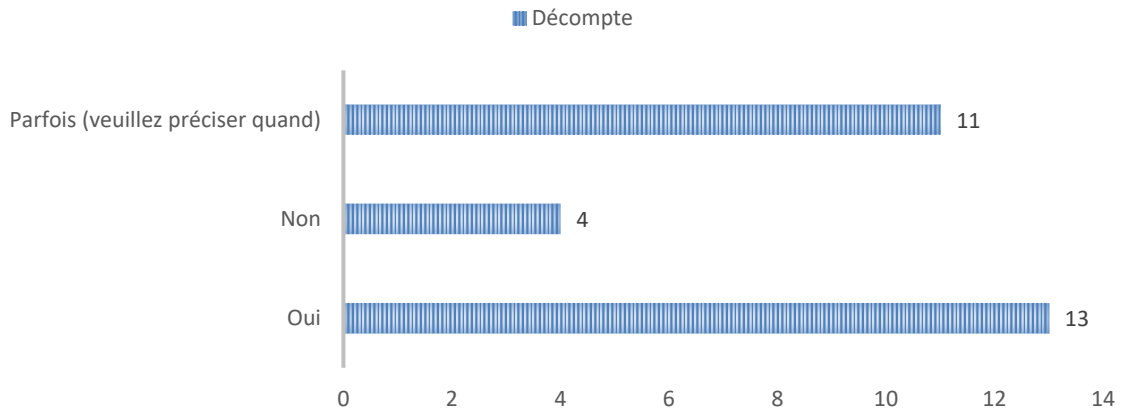


Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	7	BR, DK, EA, IN, SA, SG, TR
Non	4	BY, CN, KR, SK
Parfois (veuillez préciser quand)	17	AT, AU, CA, CL, CZ, EG, EP, ES, FI, HU, IL, JP, NO, PL, RU, SE, US

Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser quand)
AT	Lorsqu'un document cité est un document tiré de la littérature non-brevet.
AU	Pour la littérature non-brevet ou lors de la citation d'un site Web.
CA	Lors de la citation de documents tirés de la littérature non-brevet disponibles en ligne (par exemple, un site Web).
CL	Lorsque le fichier cité est trop large.
CZ	Cette démarche est nécessaire et peut s'avérer utile pour retrouver le document.
EG	Pour des documents tirés de la littérature non-brevet.
EP	Une URL est toujours disponible pour les brevets cités, qui établit un lien entre le dossier de brevet et Espacenet. Pour la littérature non-brevet, nous proposons un lien lorsque le dossier est associé à un identifiant numérique d'objet (DOI).
ES	Lors de la citation d'un document tiré de la littérature non-brevet.
FI	Pour les citations tirées de la littérature non-brevet, le cas échéant.
HU	Documents trouvés sur Internet, par exemple des pages Web, des descriptions de produits, des catalogues ou des publications sur les réseaux sociaux.
IL	Pour les citations tirées de la littérature non-brevet.
JP	Lors de la citation d'informations techniques électroniques obtenues sur Internet ou par des moyens similaires.
NO	Parfois, pour préciser d'où proviennent les citations Internet, par exemple des vidéos de YouTube ou des sites d'entreprises.
PL	Des URL peuvent être indiquées lors de la citation de documents tirés de la littérature non-brevet ou de pages Web. Cependant, la plupart des références citées ne contiennent pas d'URL.
RU	Lorsque les documents cités sont trouvés sur Internet et ne sont pas des documents de brevet.
SE	Lorsqu'une URL fait partie de la référence.
US	Dès que possible.

16. Utilisez-vous des identifiants univoques de document, p. ex. DOI?



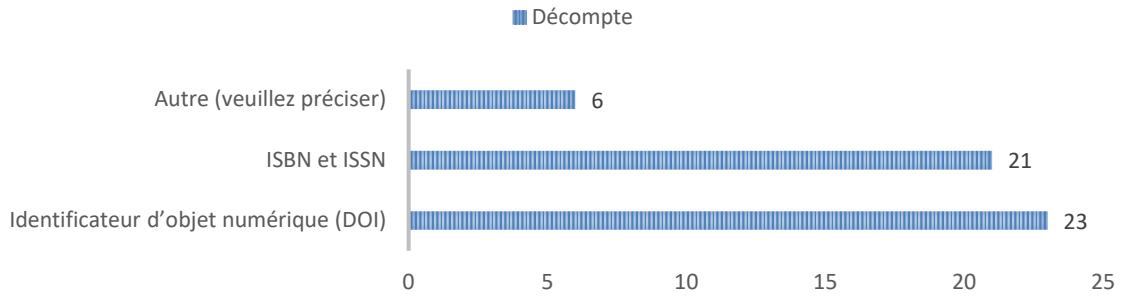
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	13	BR, CL, DK, EA, EG, EP, ES, HU, IL, PL, SA, SG, TR
Non	4	BY, CN, KR, SK
Parfois (veuillez préciser quand)	11	AT, AU, CA, CZ, FI, IN, JP, NO, RU, SE, US

Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser quand)
AT	Pour les publications scientifiques, nous nous efforçons de fournir un DOI, conformément aux recommandations de la norme ST.14 de l'OMPI; pour les livres et manuels, nous indiquons les numéros ISBN et ISSN. Depuis juin 2026, nous offrons la possibilité d'attribuer un DOI à un document de brevet, sur demande. Cette mesure a été mise en place en réponse à une demande émanant d'une université autrichienne.
AU	Certains examinateurs ajoutent le DOI aux citations tirées de la littérature non-brevet dans les rapports de recherche internationale, mais cela n'est pas obligatoire.
CZ	Cette démarche est nécessaire et peut s'avérer utile pour retrouver le document.
FI	Pour les citations tirées de la littérature non-brevet, le cas échéant.
IN	Le cas échéant, pour la littérature non-brevet.
JP	Lorsqu'un identifiant de document est attribué à la référence citée.
NO	Parfois, uniquement s'il n'existe aucun autre identifiant de document.
RU	Le plus souvent au sein de l'administration chargée de la recherche internationale et de l'administration chargée de l'examen préliminaire international.

SE	Lorsqu'un DOI fait partie de la référence.
US	Si disponible; mise en œuvre future prévue du DOI dans le dossier mondial.

17. Le cas échéant, quels identifiants univoques de document utilisez-vous?

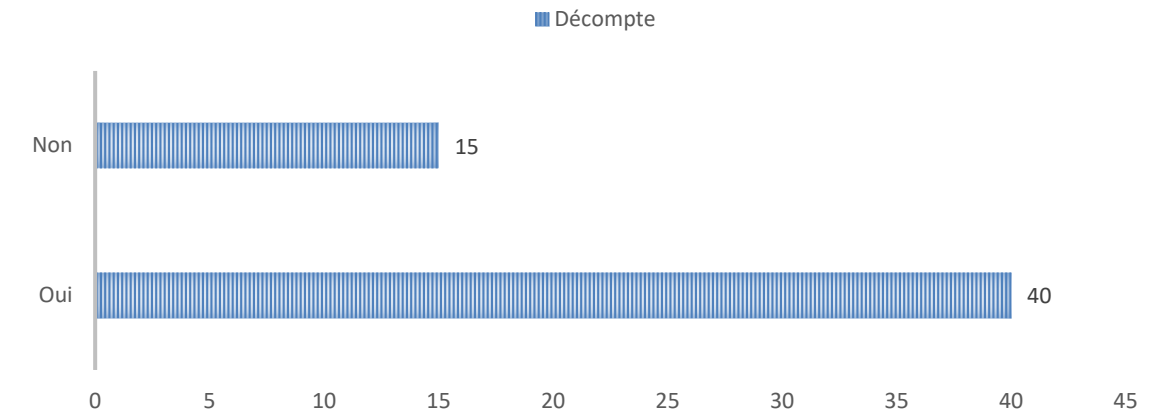


Valeur	Décompte	Codes de la norme ST.3
Identificateur d'objet numérique (DOI)	23	AT, AU, BR, CA, CL, DK, EA, EG, EP, ES, FI, HU, IL, IN, JP, NO, PL, RU, SA, SE, SG, TR, US
ISBN et ISSN	21	AT, AU, BR, CA, CL, CZ, EA, EG, EP, ES, FI, HU, IL, IN, JP, NO, PL, RU, SA, SE, US
Autre (veuillez préciser)	6	CA, DK, EP, JP, SA, SE

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

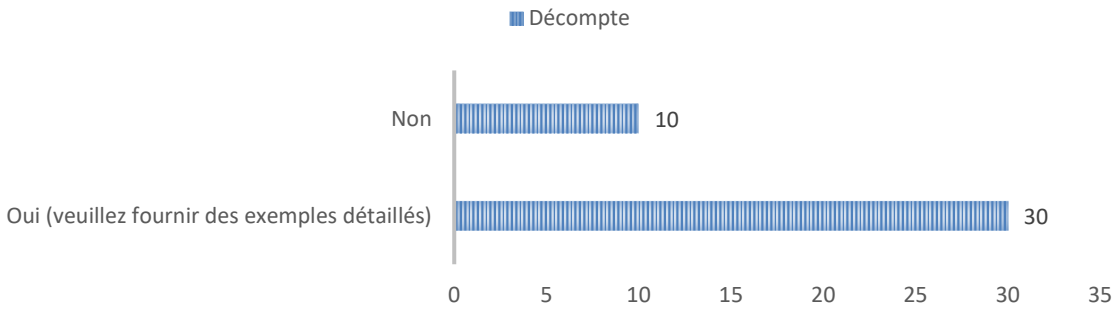
Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
CA	Articles scientifiques uniquement.
DK	Lien pour télécharger le fichier PDF auprès des fournisseurs commerciaux.
EP	L'OEB utilise des identifiants tels que le DOI, l'ISSN et l'ISBN pour la littérature non-brevet, et attribue des numéros XP aux documents indexés. Les documents de brevet sont identifiés à l'aide des codes de publication standard de l'OMPI.
JP	Numéro d'enregistrement de la base de données utilisée.
SA	Numéro de publication du brevet, numéro de la demande de brevet et numéro de la publication internationale.
SE	URL et autres identifiants, le cas échéant.

18. Votre office établit-il des rapports de recherche nationale ou régionale qui lui sont propres (hors PCT)?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	40	72,7%	AT, AU, BG, BR, BY, CH, CL, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EE, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IL, JP, KE, LR, MD, MG, MX, NO, PE, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, SK, TR
Non	15	27,3%	BE, CA, EG, IB, IE, IN, KR, LT, NZ, PY, QZ, SI, TH, US, ZA

19. Exercez-vous un contrôle de la qualité sur les références citées figurant dans les rapports de recherche?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)	30	AT, AU, BG, CH, CL, CN, CZ, DK, EA, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IL, JP, MX, NO, PE, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, TR
Non	10	BR, BY, CU, DE, EE, KE, LR, MD, MG, SK

Observations formulées pour accompagner la réponse "Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez fournir des exemples détaillés)
AT	En règle générale, la pratique de citation prévue par la norme ST.14 de l'OMPI est suivie. Le contrôle de la qualité permet également de vérifier si la conformité avec la norme ST.14 a été respectée.
AU	Assurance qualité des rapports visés à l'article 15.5).
BG	Chaque examinateur de brevets applique des contrôles qualité normalisés afin de s'assurer que les références citées sont exactes, pertinentes et correctement formatées.
CH	Principe des quatre yeux.
CL	Un système de gestion de la qualité conforme au PCT est en place.
CN	Contrôle de la qualité des échantillons.
CZ	Vérification de l'exactitude des données.
DK	DK182349B1
EA	Outil informatique de traitement des rapports de recherche, service chargé de l'examen, département des publications. Intégré au système de gestion de la qualité (selon la norme ISO 9001).
EP	Audits internes de qualité; directives à l'intention des examinateurs (Directives relatives à la recherche et à l'examen pratiqués à l'OEB); mécanismes d'évaluation par les pairs; validation automatisée.
ES	Une première vérification est effectuée par le système informatique lors de la saisie de la citation (norme ST14) puis, avant la publication du rapport, un contrôle est effectué par le supérieur hiérarchique.
FI	Nous disposons de certains champs structurés obligatoires pour les informations relatives aux citations; dans la plupart des cas, les données de citations sont automatiquement renseignées à partir de la base de données source, conformément aux règles de la norme ST14.
FR	Au cours de la formation et de l'accompagnement des nouveaux ingénieurs, sur une période d'environ un an.
GE	Le contrôle de la qualité est assuré lors de l'établissement du rapport de recherche.
HR	Oui, au moins un examinateur expérimenté (chef de section) vérifie la pertinence des documents cités, ainsi que l'attribution correcte des indicateurs de pertinence et leur association aux revendications de brevet concernées.
HU	La ou le chef section vérifie le rapport de recherche, y compris le format des références.

IL	Pour extraire des données bibliographiques de citations du système automatisé, les examinateurs doivent saisir correctement le numéro de publication du brevet et le code de type. Si cette saisie est erronée, le système ne parvient pas à extraire les données, ce qui permet d'effectuer un contrôle qualité automatique des citations.
JP	Les rapports de recherche rédigés par les examinateurs font, dans tous les cas, l'objet d'un contrôle par les directeurs (appelé "approbations"). Avant les approbations, si nécessaire, les responsables de la gestion de la qualité et les chercheurs examinent minutieusement certains aspects, tels que la pertinence des recherches sur l'état de la technique. Par ailleurs, un échantillonnage aléatoire en vue d'un contrôle par les responsables de la gestion de la qualité est effectué après les approbations, mais avant l'envoi des notifications aux déposants ou à leurs conseils. La qualité de l'examen peut être évaluée à partir des appréciations formulées par les responsables de la gestion de la qualité quant à la validité des recherches sur l'état de la technique et à l'exactitude du raisonnement.
PT	Nous effectuons des audits internes, au cours desquels le vérificateur examine l'ensemble des documents établis lors de l'instruction de la demande, y compris le rapport de recherche préliminaire, le rapport de recherche quant au fond ou le rapport d'examen. Au cours de ces audits, la manière dont les documents sont cités est également vérifiée et, si nécessaire, corrigée.
RU	Voir la réponse à la question 14.
SE	Oui, comme pour la question n° 14.
SG	Des guides expliquant comment saisir les informations relatives aux références citées dans les rapports de recherche sont fournis sous la forme de procédures opérationnelles standard. Par ailleurs, le logiciel de génération de rapports est conçu pour garantir que les informations relatives aux références citées sont saisies dans un format normalisé, similaire à la norme ST.14 de l'OMPI.

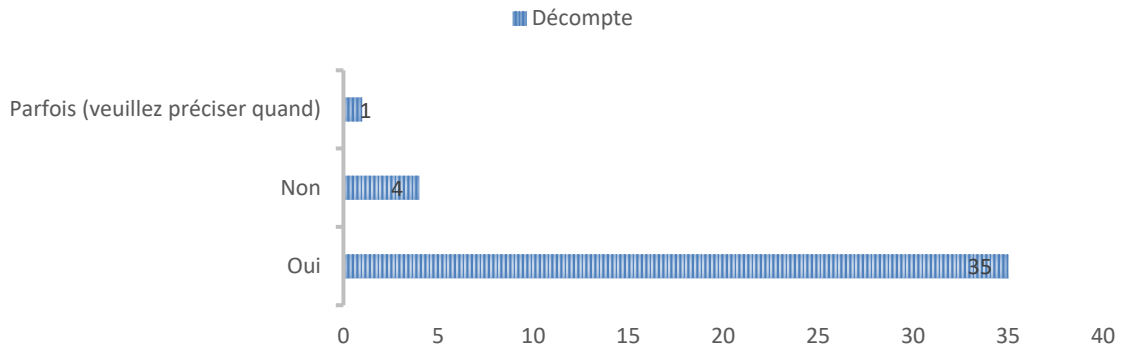
Code de la norme ST.3	Observations – Question n° 19
CU	Jusqu'à présent, ce contrôle n'avait pas été effectué, mais il est désormais mis en place.
DK	Dans le cadre du processus interne de contrôle de la qualité, les références citées figurant dans les rapports de recherche sont vérifiées lors de la relecture des dossiers (vérification par les pairs) avant leur envoi. À ce stade, le format des citations est validé.
GB	Les rapports des examinateurs de brevets, y compris le contenu des références citées, sont systématiquement vérifiés par les supérieurs hiérarchiques, dans le cadre de procédures de contrôle qualité avant la publication des rapports, ainsi que de processus d'assurance qualité fondés sur des échantillons aléatoires après leur publication.
MD	Avant d'exporter les données au format XML selon la norme ST.36, la division de l'informatique vérifie et corrige les citations (il s'agit généralement de documents de la littérature non-brevet identifiés comme des documents de brevet, ainsi du format des citations de brevets).
MX	Les responsables effectuent des contrôles rapides et, si nécessaire, mènent un examen approfondi.
NO	Oui, une évaluation par les pairs pour chaque rapport de recherche publié et un contrôle interne de la qualité.

RS	Conformément à la norme ISO 9001:2015, nous effectuons des contrôles de la qualité qui portent notamment sur cette section.
SA	Oui. Les références citées figurant dans les rapports de recherche et d'examen font l'objet d'un contrôle de la qualité interne, assuré notamment par des auditeurs chargés de vérifier les rapports et par des instances de contrôle.

20. Donnez-vous des indicateurs de pertinence?

(p. ex. X, Y, voir le paragraphe 14 de la *norme ST.14 de l'OMPI*.)

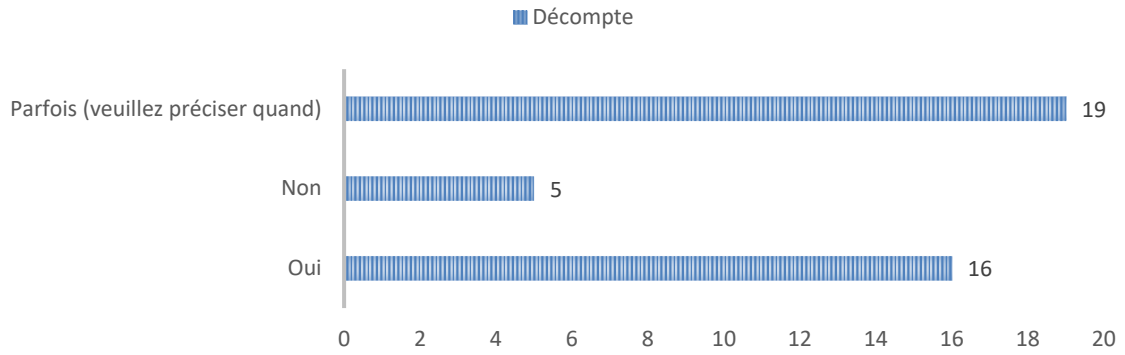
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	35	AT, AU, BG, BR, BY, CH, CL, CN, CU, CZ, DK, EA, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IL, KE, LR, MD, NO, PE, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, SK, TR
Non	4	EE, JP, MG, MX
Parfois (veuillez préciser quand)	1	DE
Total	40	



Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser quand)
DE	En cas de rapports de recherche, toujours. En cas de rapport d'examen, parfois seulement.

21. Incluez-vous une URL dans vos références citées?



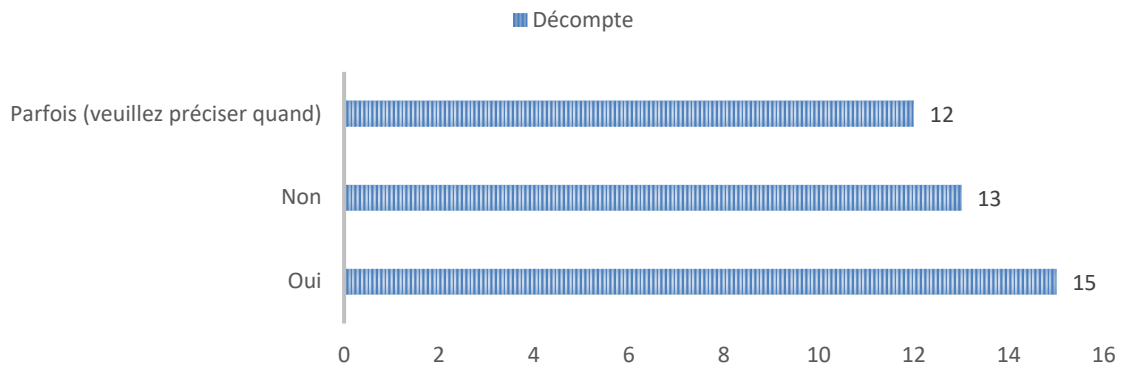
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	16	BG, BR, CH, CU, DE, DK, EA, EE, LR, MD, MX, NO, PE, SA, SG, TR
Non	5	BY, CN, GE, MG, SK
Parfois (veuillez préciser quand)	19	AT, AU, CL, CZ, EP, ES, FI, FR, GB, HR, HU, IL, JP, KE, PL, PT, RS, RU, SE

Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser quand)
AT	Uniquement pour la littérature non-brevet citée.
AU	Littérature non-brevet ou sites Web.
CL	Lorsque le fichier est trop large.
CZ	Cette démarche est nécessaire et peut s'avérer utile pour retrouver le document.
EP	Une URL est toujours disponible pour les brevets cités, qui établit un lien entre le dossier de brevet et Espacenet. Pour la littérature non-brevet, nous proposons un lien lorsque le dossier est associé à un identifiant numérique d'objet (DOI).
ES	Lors de la citation d'un document tiré de la littérature non-brevet.
FI	Pour la littérature non-brevet, le cas échéant.
FR	Lors de la citation d'un document provenant de l'Internet.
GB	Lorsque des citations de la littérature non-brevet (par exemple, les actes d'un colloque, un article de revue ou une page Web) sont librement accessibles (par

	exemple, via un service non commercial), les examinateurs identifient le document à partir d'un format de référence standard, mais ils peuvent également inclure des URL permettant d'accéder directement à cette citation, en précisant la date d'accès.
HR	Lorsque des informations trouvées sur Internet sont citées dans un rapport d'examen.
HU	Documents trouvés sur Internet, par exemple des pages Web, des descriptions de produits, des catalogues ou des publications sur les réseaux sociaux.
IL	Pour les citations tirées de la littérature non-brevet.
JP	Lors de la citation d'informations techniques électroniques obtenues sur Internet ou par des moyens similaires.
KE	Pour la documentation en matière de brevets, numéro de publication ou numéro de la demande. L'identifiant numérique d'objet ou le lien est recommandé pour la littérature non-brevet.
PL	Des URL peuvent être indiquées pour la citation de documents tirés de la littérature non-brevet disponibles sur Internet ou de pages Web. Cependant, la plupart des références citées ne contiennent pas d'URL.
PT	Les URL sont indiquées lorsque le document cité est disponible en ligne et peut être téléchargé par quiconque.
RS	Pour la littérature non-brevet.
RU	Si la citation peut être trouvée sur Internet.
SE	Oui, comme pour la question n° 15.

22. Utilisez-vous des identifiants univoques de document, p. ex. DOI?

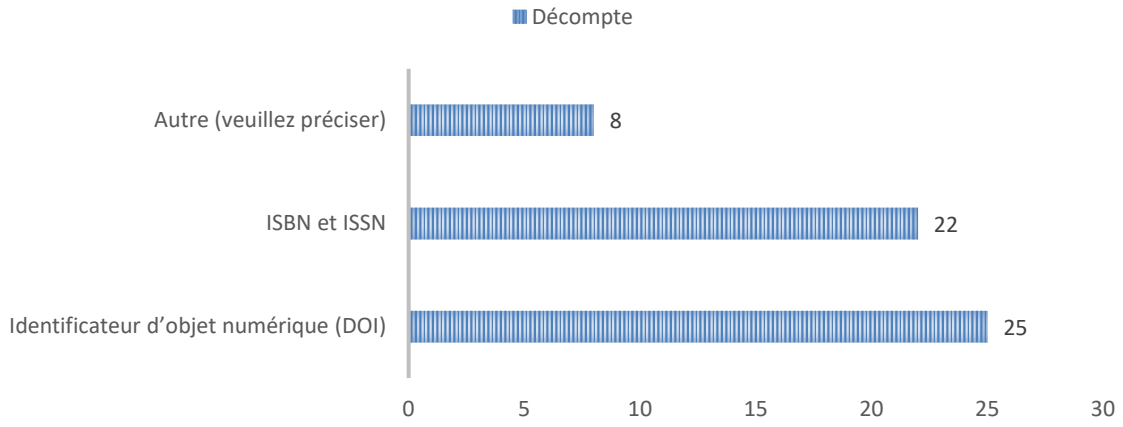


Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	15	BR, CH, CL, DK, EA, EP, ES, HR, HU, IL, KE, LR, MD, SA, TR
Non	13	BG, BY, CN, DE, EE, GE, MG, MX, PE, PT, RS, SG, SK
Parfois (veuillez préciser quand)	12	AT, AU, CU, CZ, FI, FR, GB, JP, NO, PL, RU, SE

Observations formulées pour accompagner la réponse "Parfois (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser quand)
AT	Pour les publications scientifiques, nous nous efforçons de fournir un DOI, conformément aux recommandations de la norme ST.14 de l'OMPI; pour les livres et manuels, nous indiquons les numéros ISBN et ISSN. Depuis juin 2026, nous offrons la possibilité d'attribuer un DOI à un document de brevet, sur demande. Cette mesure a été mise en place en réponse à une demande émanant d'une université autrichienne.
AU	Certains examinateurs ajoutent le DOI aux citations tirées de la littérature non-brevet dans les rapports de recherche internationale, mais cela n'est pas obligatoire.
CU	Dès lors que cela s'avère possible.
CZ	Cette démarche est nécessaire et peut s'avérer utile pour retrouver le document.
FI	Pour la littérature non-brevet, le cas échéant.
FR	Lors de la citation d'un document tiré de la littérature non-brevet (littérature scientifique).
GB	Lorsque des citations de la littérature non-brevet sont librement accessibles, les examinateurs sont autorisés à utiliser des identifiants univoques de documents afin de faciliter l'accès à ces citations. Une date d'accès est généralement également indiquée.
JP	Lorsqu'un identifiant de document est attribué à la référence citée.
NO	Parfois, lorsque le document tiré de la littérature non-brevet est un document open-source.
PL	Les identifiants DOI peuvent être indiqués lorsqu'ils sont disponibles, notamment pour la littérature non-brevet, mais leur inclusion n'est pas obligatoire.
RU	Dans de très rares cas, lorsque le déposant est originaire d'un pays étranger.
SE	Oui, comme pour la question n° 16.

23. Le cas échéant, quels identifiants univoques de document utilisez-vous?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Identificateur d'objet numérique (DOI)	25	AT, AU, BR, CH, CL, CU, DK, EA, EP, ES, FI, FR, GB, HR, HU, IL, KE, LR, MD, NO, PL, RU, SA, SE, TR
ISBN et ISSN	22	AT, AU, BG, CH, CL, CN, CZ, DK, EA, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IL, JP, MX, NO, PE, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, TR
Autre (veuillez préciser)	8	AT, CU, DK, EP, JP, NO, SA, SE

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AT	Les numéros XP (de l'OEB) sont rarement utilisés.
CU	Identifiants des séquences de nucléotides et d'acides aminés des bases spécialisées.
EP	L'OEB utilise des identifiants tels que le DOI, l'ISSN et l'ISBN pour la littérature non-brevet, et attribue des numéros XP aux documents indexés. Les documents de brevet sont identifiés à l'aide des codes de publication standard de l'OMPI.
JP	Numéro d'enregistrement de la base de données utilisée.
NO	URL/URI
SA	Numéro de publication du brevet, numéro de la demande de brevet et numéro de la publication internationale.
SE	Oui, comme pour la question n° 17.

24. Veuillez indiquer les éventuelles différences majeures entre les références citées dans les rapports de recherche internationale et dans d'autres rapports de recherche.

Code de la norme ST.3	Réponse
AT	Seuls la langue et le format de date diffèrent.
AU	Pas de différence.
BG	Aucune différence majeure entre les références citées dans les rapports de recherche internationale et les autres rapports de recherche.
BR	Dans le rapport de recherche internationale, nous utilisons la norme ST14, tandis que pour les rapports de recherche nationale, nous utilisons les normes de l'ABNT.
ES	En ce qui concerne les citations, il convient de noter que les rapports de recherche internationale (PCT) incluent la famille des brevets cités, une caractéristique qui ne figure pas dans les rapports nationaux. Par ailleurs, la Classification coopérative des brevets ne figure que dans les rapports nationaux (et non dans les rapports PCT).
GB	Aucune différence majeure entre les références citées dans les rapports de recherche nationale de l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni et les rapports de recherche internationale.
HU	Aucune différence.
IL	Le rapport de recherche nationale ne contient pas d'informations sur les membres de la famille de brevets, contrairement au rapport de recherche internationale.
JP	Au sein de l'Office des brevets du Japon, aucun rapport de recherche n'est établi dans le cadre de l'examen national; toutefois, les références citées sont mentionnées dans les actions de l'office, notamment les "notifications des motifs de refus", parallèlement aux résultats de l'examen. C'est pourquoi l'Office des brevets du Japon considère que la notification des motifs de refus relève de la catégorie des "rapports de recherche nationale/régionale propres à un office (hors PCT)" lorsqu'il répond aux questions de la présente section. Si la notification des motifs de refus ne contient pas d'indicateurs de pertinence, il expose le point de vue de l'examinateur, notamment la manière dont les références citées ont été combinées pour justifier le refus.
LR	– Rapport de recherche internationale : – délivré au cours de la phase internationale de la demande PCT. – Utilise des codes de citation normalisés (X, Y, A) pour indiquer le degré de pertinence. – Large champ d'application, couvrant l'ensemble de l'état de la technique. – À titre indicatif uniquement; sans caractère contraignant pour les offices nationaux. – Autres rapports de recherche (nationale/régionale) : – délivrés par les différents offices de brevets (USPTO, OEB, etc.). – Les styles de citation varient (USPTO : liste simple; OEB : codes X/Y/A). – Champ d'application limité à l'examen dans ce ressort juridique. – Le caractère juridiquement contraignant peut entraîner directement des rejets ou des modifications.
MG	Utilisation de codes.

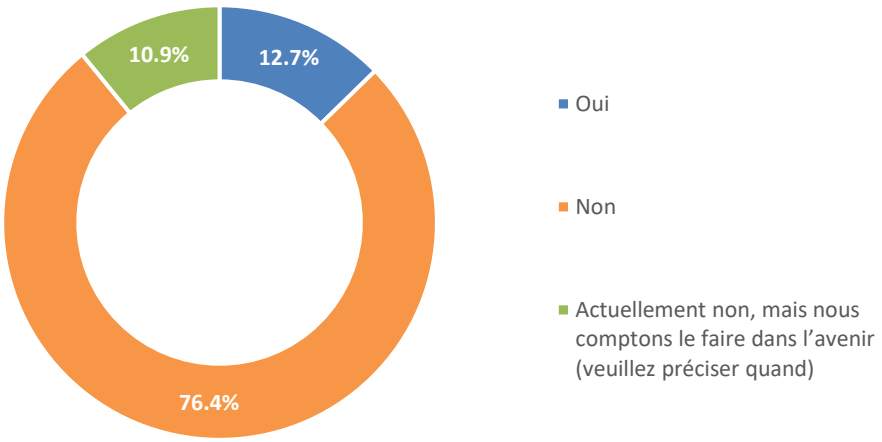
NO	Dans le rapport de recherche nationale, tous les documents de brevet comportent un lien vers espacenet.org et il est possible d'inclure des liens vers des documents en libre accès. Dans le rapport de recherche internationale, aucun lien n'est inclus. Des URL et des DOI peuvent être indiqués, mais aucun lien n'est inclus.
PE	Le nombre de rapports cités est inférieur.
PL	Une différence pourrait concerner le niveau de détail bibliographique fourni pour la littérature non-brevet. Dans les rapports de recherche internationale établis dans le cadre du PCT, les identifiants DOI peuvent être obligatoires ou figurent plus systématiquement, alors que dans les rapports de recherche nationale, leur inclusion est facultative.
RU	Aucune différence de fond. Seule la forme diffère.
SA	Aucune différence majeure. Les références citées figurant dans le rapport de recherche internationale et les autres rapports de recherche ou d'examen sont généralement fournies selon des pratiques cohérentes, notamment à l'aide d'indicateurs de pertinence, d'URL en ligne et d'identifiants de documents, le cas échéant.
TR	Le rapport de recherche internationale est accompagné de l'opinion écrite de l'administration chargée de la recherche internationale pour les demandes selon le PCT. En revanche, pour les demandes de brevet nationales, le rapport de recherche n'est accompagné d'aucune opinion écrite.

Section 4 : Centralisation/balisage des références citées

Pour convenir à une base de données contenant des éléments qui permettent de repérer l'emplacement du texte ou des documents cités

25. Ajoutez-vous des balises d'identification des références citées (ou en avez-vous l'intention)?

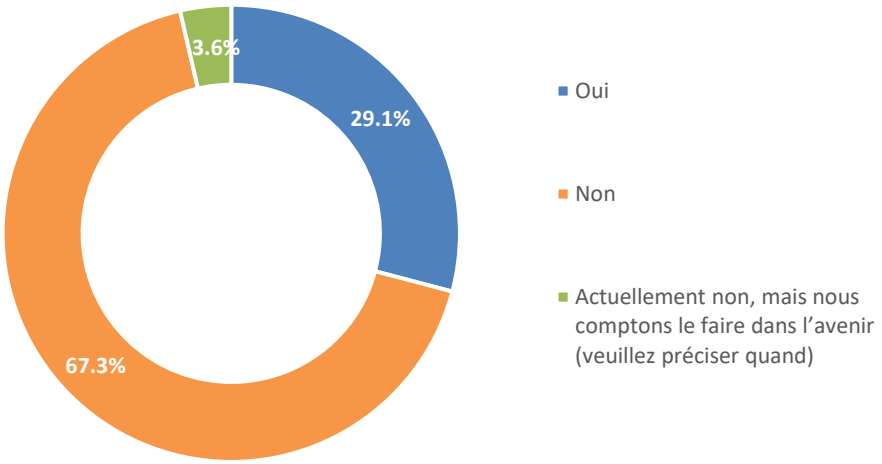
Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	7	12,7%	BG, CN, CU, EP, ES, RS, US
Non	42	76,4%	AT, AU, BE, BR, BY, CA, CH, CL, CZ, DE, DK, EE, EG, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MG, MX, NO, NZ, PL, PT, PY, QZ, RU, SE, SG, SI, SK, TH, TR
Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)	6	10,9%	EA, IL, MD, PE, SA, ZA
Total	**55**	**100%**	



Observations formulées pour accompagner la réponse "Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)
EA	2027-2028
IL	Dans les trois ans
MD	Si nécessaire
PE	2028
SA	Les références citées sont actuellement identifiées dans les rapports de recherche et d'examen. D'autres fonctionnalités de balisage pourraient être envisagées dans le cadre de futures améliorations du système.
ZA	Lorsque la loi change.

26. Votre office possède-t-il une base de données centralisée contenant des éléments de données qui permettent d'identifier les références citées?



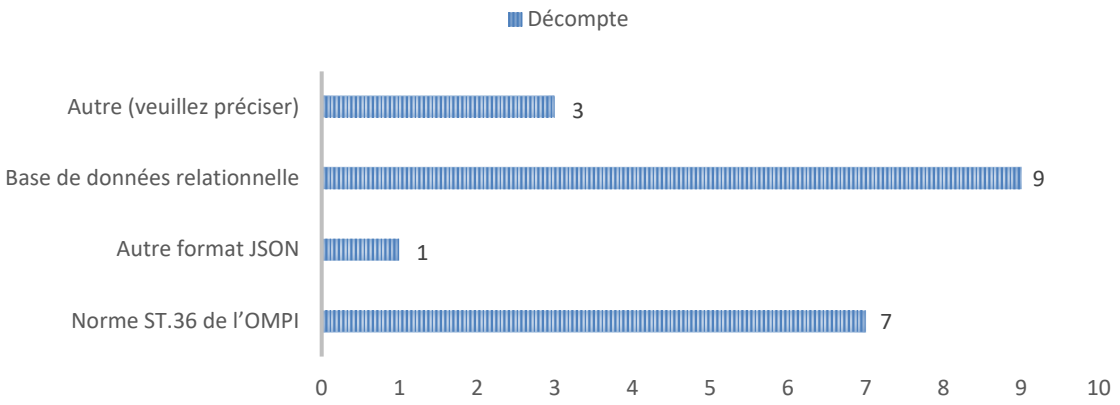
Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	16	29,1%	AT, BG, BY, CN, CU, DE, EA, EP, ES, FI, JP, LT, MD, PL, SE, US
Non	37	67,3%	AU, BE, BR, CA, CH, CL, CZ, DK, EE, EG, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, KE, KR, LR, MG, MX, NO, NZ, PT, PY, QZ, RS, RU, SG, SI, SK, TH, TR, ZA
Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)	2	3,6%	PE, SA

Total	**55**	**100,0%**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)"

Code de la norme ST.3	Actuellement non, mais nous comptons le faire dans l'avenir (veuillez préciser quand)
PE	2028
SA	L'office gère une base de données centralisée de recherche en matière de brevets; toutefois, les éléments d'information permettant d'identifier les références citées ne sont actuellement pas regroupés sous la forme d'un ensemble de données centralisé et consultable. Le développement de cette fonctionnalité est prévu dans le cadre de futures améliorations.

27. Si possible, veuillez préciser sur quels éléments structurels se fonde la base de données, par exemple :



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Norme ST.36 de l'OMPI	7	BG, CN, CU, DE, ES, LT, PL
Autre format JSON	1	EA
Base de données relationnelle	9	AT, CU, EA, EP, FI, JP, MD, PL, SE
Autre (veuillez préciser)	3	AT, EP, ES

Observations formulées pour accompagner la réponse "Norme ST.36 de l'OMPI"

Code de la norme ST.3	Norme ST.36 de l'OMPI
PL	Utilisée pour les formats d'échange de données XML Base de données relationnelle :

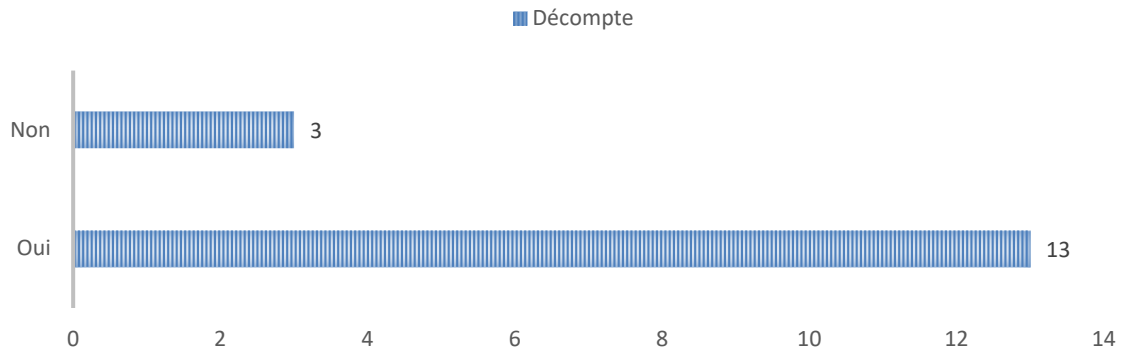
Observations formulées pour accompagner la réponse "Base de données relationnelle"

Code de la norme ST.3	Base de données relationnelle
CU	Système IPAS de l'OMPI (serveur SQL).
FI	PRH fournit des données provenant de rapports de recherche au format de la norme ST.36 grâce à un service API, générées à partir de la base de données relationnelle.
MD	Nous disposons d'un tableau "citations" dans lequel sont stockées les informations pertinentes pour la création du rapport de recherche. Voici quelques champs pertinents : citation (indicateur PATENT/NON-PATENT); PROVIDED_BY (déposant, examinateur, etc.); CATEGORY (catégories spéciales de documents cités); RELEVANT_CLAIMS; TO_PUB_IN indique dans quels documents la citation peut être insérée; CITATION_TEXT; FOUND_AT_WHAT_STAGE (pour les brevets à court terme : délivrance/prolongation)
PL	Systèmes internes de stockage et de gestion des données de citation.

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AT	Code INID (56); les références citées figurant dans les rapports de recherche ou sous le code INID (56) sont stockées dans une base de données SQL centralisée.
EP	Notre base de données principale présente un format interne spécifique qui est différent de celui des normes ST.36 et ST.96. Cette base de données est alimentée par des flux de données convertis à partir des formats ST.36/96 ou des formats exclusifs de littérature non-brevet.
ES	https://consultas2.oepm.es/InvenesWeb/faces/busquedaInternet.jsp

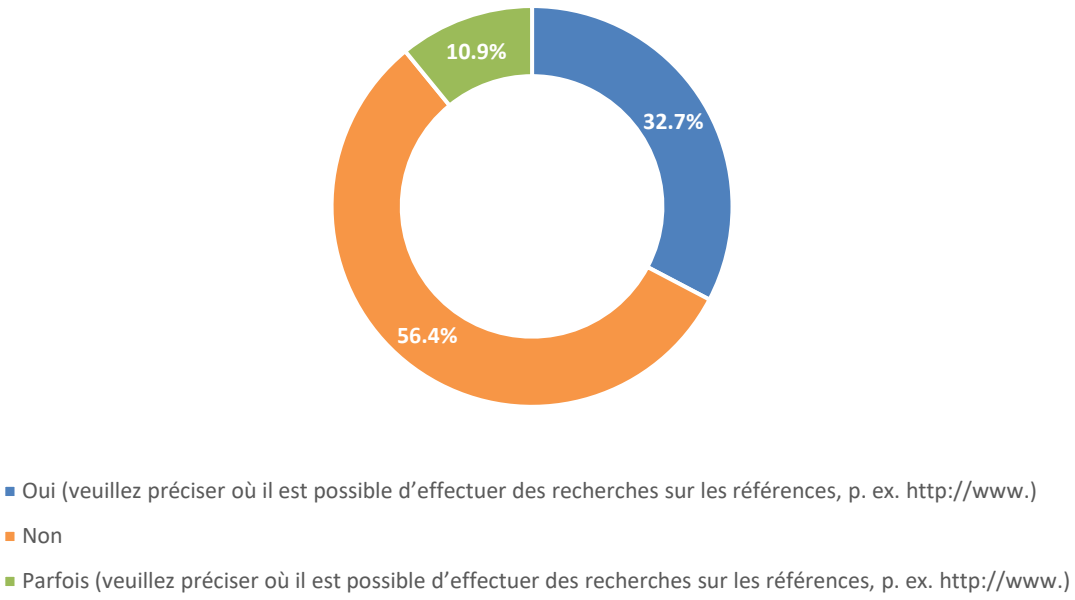
28. Les informations figurant dans la base de données peuvent-elles, techniquement et légalement, faire l'objet d'échanges, p. ex. avec d'autres offices?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	13	AT, BG, BY, CN, CU, DE, EP, ES, FI, JP, LT, MD, PL
Non	3	EA, SE, US

29. Le public peut-il effectuer des recherches à partir des références citées par votre office?

Note : Autrement dit, peut-on consulter le texte à partir des éléments de données qui identifient le texte ou le document cité?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)	18	32,7%	BY, CN, CU, DE, EP, ES, FR, GB, GE, IE, KR, MD, MX, NO, PL, PT, TR, US
Non	31	56,4%	AT, BE, BG, BR, CH, CL, CZ, DK, EA, EG, FI, HR, HU, IB, IL, JP, KE, LR, LT, NZ, PE, PY, QZ, RS, SA, SE, SG, SI, SK, TH, ZA
Parfois (veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)	6	10,9%	AU, CA, EE, IN, MG, RU
Total	**55**	**100,0%**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Oui (veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)
CN	https://pss-system.cponline.cnipa.gov.cn/popularTools:1
CU	https://wiposearch.ocpi.cu/wopublish-search/public/home?2
DE	https://www.dpma.de/recherche/dpmaregister/index.html
EP	Espacenet (recherche mondiale), Registre européen des brevets (situation juridique et consultation des dossiers) et CCD. Les citations peuvent être récupérées pour tous les documents de brevet qui en contiennent. Il n'existe toutefois aucune fonctionnalité de recherche permettant de trouver les brevets citant un enregistrement donné.
ES	https://consultas2.oepm.es/InvenesWeb/faces/busquedaInternet.jsp Utilisation du champ/CITA (rapport sur l'état de la technique de l'OEPM, documents cités dans ledit rapport) ou/CATD (catégorie de documents X, Y…)
FR	https://data.inpi.fr/
GB	Il est possible de rechercher les références citées par l'UKIPO à l'aide du service de recherche Espacenet de l'OEB, accessible à l'adresse https://worldwide.espacenet.com/patent/, en utilisant le champ "Cited document".
IE	Espacenet
KR	http://www.kipris.or.kr
MD	https://db.agepi.md/inventions/Search.aspx

MX	“https://vidoc.impi.gob.mx/”; “https://siga.impi.gob.mx/”
NO	“https://search.patentstyret.no/advanced/#/patent”, voir “citations” ou “Mothold” dans le menu de gauche.
PL	https://ewyszukiwarka.pue.uprp.gov.pl
PT	Les références citées sont disponibles dans les rapports de recherche consultables à l’adresse https://servicosonline.inpi.justica.gov.pt/pesquisas/main/patentes.jsp?lang=PT&pk_vid=b303a43cbd5f51ad177548283887756d. Les documents cités dans ces rapports peuvent alors faire l’objet d’une recherche en ligne à l’aide de n’importe quel moteur de recherche, par exemple Google, ou à l’aide de bases de données de brevets telles que https://worldwide.espacenet.com/
TR	www.turkpatent.gov.tr
US	Global Dossier – Recherche publique de brevets de l’Office des brevets et des marques des États-Unis d’Amérique \| USPTO

Observations formulées pour accompagner la réponse “Parfois (veuillez préciser où il est possible d’effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)”

Code de la norme ST.3	Parfois (veuillez préciser où il est possible d’effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.)
AU	https://ipsearch.ipaustralia.gov.au/patents pour les citations de brevets uniquement.
CA	Seules les descriptions peuvent faire l’objet d’une recherche de citations https://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/eng/search/basic.html; les rapports d’examen et les observations de tiers ne sont pas consultables par recherche textuelle.
EE	Bases de données sur les inventions https://www.epa.ee/en/patents-utility-models/search-databases/inventions-databases
IN	L’URL publique est indiquée.
RU	Uniquement pour les documents de brevet disponibles sur la plateforme de recherche Rospatent : https://searchplatform.rospatent.gov.ru/

30. Veuillez ajouter toute observation complémentaire que pourrait vous inspirer l'une ou l'autre des questions de la section 4 ci-dessus :

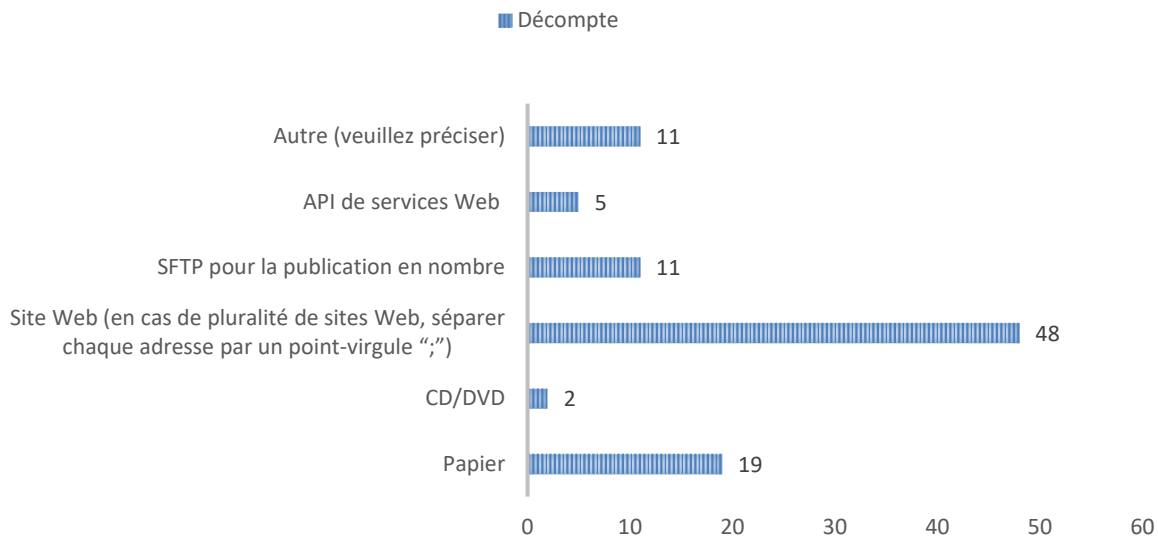
Code de la norme ST.3	Commentaires concernant la section 4
EA	Les données XML EA relatives aux publications de type B contiennent des informations INID (56) sous forme de texte consultable.
EP	Les données de citation de l'OEB sont parfaitement structurées et peuvent être échangées à l'aide des formats XML ST.36 et ST.96 de l'OMPI. Toutes les références citées, y compris celles fournies par l'examinateur et le déposant, sont stockées dans une base de données relationnelle centralisée. Ces données sont mises à la disposition du public en temps réel par l'intermédiaire du Registre européen des brevets et peuvent faire l'objet de recherches à l'échelle mondiale dans Espacenet. En outre, l'OEB participe activement au projet "Common Citation Document" (CCD) des offices de l'IP5, garantissant ainsi un niveau élevé de compatibilité technique et juridique avec les autres grands offices de propriété intellectuelle.
RS	Nous publions les rapports de recherche, qui font partie des documents de brevet A1 ou A3, dans le référentiel de documentation sur les brevets au format image (PDF non consultable); les documents PDF en texte intégral sont disponibles dans le registre national des brevets.
SA	L'office gère une base de données centralisée dédiée à la recherche en matière de brevets. Les références citées sont actuellement disponibles dans les rapports de recherche et d'examen; toutefois, les fonctionnalités centralisées de recherche publique et de balisage des données relatives aux références citées ne sont pas encore disponibles. Le développement de ces fonctionnalités est prévu dans le cadre de futures améliorations du système.

Questions concernant les documents publiés par votre office qui peuvent être cités (au moyen d'une référence citée) : sections 5 à 7

Section 5 : Localisation des documents de brevet publiés que l'on peut considérer comme une (ou la) source authentique

31. Quels supports constituent la (ou une) version légale authentique (source faisant foi) de la demande de brevet publiée par votre office?

Note : Sélectionnez toutes les réponses pertinentes. Une version légale est, p. ex., un document en accès public qui pourrait être consulté dans une procédure judiciaire.
Veuillez indiquer comment localiser le support que vous avez sélectionné : Note : (p. ex., indiquez le titre d'un DVD ou d'une collection de données et une adresse Internet où commander cette collection de données)



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Papier	19	AU, BE, BG, BY, CU, EG, FR, GE, IE, KE, LR, MD, MG, PE, PT, PY, RS, SE, TH
CD/DVD	2	BY, TR
Site Web (en cas de pluralité de sites Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ";")	48	AT, AU, BE, BR, BY, CA, CH, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EE, EG, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NO, NZ, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, SI, SK, TH, TR, US
SFTP pour la publication en nombre	11	AU, BR, CA, EA, EG, EP, IL, SA, SE, US, ZA
API de services Web	5	AU, CA, CH, FI, US
Autre (veuillez préciser)	11	BG, CA, CL, ES, FI, GB, MD, MG, PE, QZ, SK

Observations formulées pour accompagner la réponse "Site Web (en cas de pluralité de sites Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ';')"

Code de la norme ST.3	**Site** Web (en cas de pluralité de sites **Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ";")**
AT	https://see-ip.patentamt.at/patentsuche
AU	https://ipsearch.ipaustralia.gov.au/patents
BE	https://bpp.economie.fgov.be/fo-eregister-view/
BR	https://busca.inpi.gov.br/pePI/jsp/patentes/PatenteSearchBasico.jsp
CA	Recherche simple – Base de données sur les brevets du Canada
CH	https://www.swissreg.ch
CN	http://www.cnipa.gov.cn/
CU	Base de données nationale, SPACENET, LATIPAT, PATENTSCOPE
CZ	https://isdv.upv.gov.cz/webapp/!resdb.pta.frm
DE	https://www.dpma.de/recherche/dpmaregister/index.html
DK	https://onlineweb.dkpto.dk/pvsonline
EE	https://www.epa.ee/en/patents-utility-models/search-databases/inventions-databases
EG	Les documents de brevet (source officielle) sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.egypo.gov.eg
EP	Serveur de publication européen : https://data.epo.org/publication-server/
ES	https://consultas2.oepm.es/InvenesWeb/faces/busquedaInternet.jsp; https://ceo.oepm.es/; https://sede.oepm.gob.es/eSede/datos/es/catalogo/catalogo-patentes-y-modelos-de-utilidad/
FI	https://patenttitietopalvelu.prh.fi/en/
FR	BOPI sur https://data.inpi.fr/
GE	https://www.sakpatenti.gov.ge/en/
HR	https://www.dziv.hr/hr/e-usluge/e-registri/patent/; https://www.dziv.hr/en/e-services/e-registers/patents/; https://worldwide.espacenet.com/; https://patentscope.wipo.int/search/en/search.jsf
HU	https://epub.sztnh.gov.hu/e-nyilvantartas/?lang=HU#
IB	https://www.wipo.int/fr/web/patentscope/ (image pdf)

IE	https://eregister.ipoi.gov.ie/default.aspx
IL	https://israelpatents.justice.gov.il/search/en/home
IN	https://search.ipindia.gov.in/IPOJournal/Journal/Patent
JP	Publication officielle sur l'Internet : https://www.gazette.jpo.go.jp/scciidl010
KE	www.kipi.go.ke
LR	www.lipo.gov.lr
LT	https://vpb.lrv.lt/en/structure-and-contacts-1/official-bulletin/; https://vpb.lrv.lt/en/services/inventions/databases-1/
MD	https://db.agepi.md/Inventions; https://agepi.gov.md/en/publication/48
MX	"https://vidoc.impi.gob.mx/"; "https://siga.impi.gob.mx/"
NO	https://search.patentstyret.no/advanced/#/patent (et un lien entre le dossier de demande et la publication de la demande au format PDF.)
PL	https://ewyszukiwarka.pue.uprp.gov.pl
PT	Les documents de brevet peuvent également être consultés après une recherche sur https://servicosonline.inpi.justica.gov.pt/pesquisas/main/patentes.jsp?lang=PT&pk_vid=b303a43cbd5f51ad177548283887756d
RS	https://e-reg.zis.gov.rs/patreg/?t=p; https://e-pub.zis.gov.rs/rs-pubserver/
RU	https://fips.ru/registers-web/action?acName=treeBack, https://fips.ru/publication-web/bulletins/IZPM, https://searchplatform.rospatent.gov.ru/
SA	https://ipsearch.saip.gov.sa/; https://www.saip.gov.sa/
SE	https://search.prv.se/#/en/patent
SI	http://www3.uil-sipo.si/PublicationServer/
SK	https://www.indprop.gov.sk/produkty-a-sluzby/vestnik-upv-sr
TH	https://patentpub.ipthailand.go.th/_AppPublic/PublicDocument.aspx
TR	www.turkpatent.gov.tr
US	_Recherche publique de brevets \| USPTO__ GlobalDossier@uspto.gov

Observations formulées pour accompagner la réponse "SFTP pour la publication en nombre"

Code de la norme ST.3	SFTP pour la publication en nombre
BR	pctmindoc.inpi.gov
CA	IP Horizons SFTP Cloud
EG	search.egpo.gov.eg
EP	Diffusion de données en nombre de l'OEB via SFTP (services de données en nombre de l'Office européen des brevets)
IL	Disponible en téléchargement pour les autorités internationales et les fournisseurs commerciaux
SA	Les données de publication en nombre via SFTP seront fournies ultérieurement.
SE	https://data.prv.se/
US	Répertoire des données en nombre \| Portail des données en libre accès

Observations formulées pour accompagner la réponse "API de services Web"

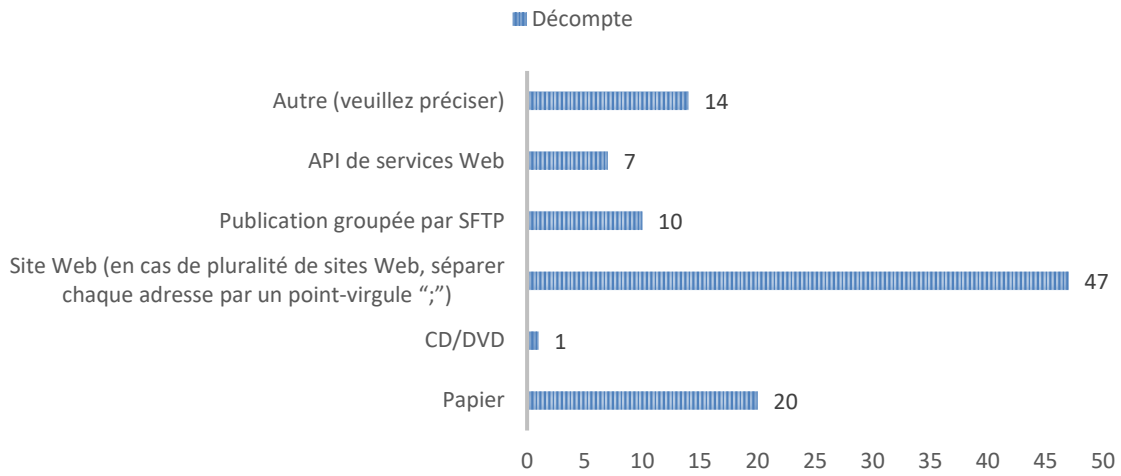
Code de la norme ST.3	API de services Web
CA	API de diffusion des données sur les brevets de l'OPIC
CH	https://www.swissreg.ch/public/api/v1
FI	Toutes les publications au format PDF sont disponibles auprès du service d'information ou sur demande. À partir de 2024, les publications au format PDF seront également accessibles depuis l'API.
US	API du portail des données en libre accès

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
BG	La source officielle est le registre électronique du BPO : https://portal.bpo.bg/bpo-portal/section/register et dans le Bulletin officiel, disponible à l'adresse https://portal.bpo.bg/bpo-journal/
CA	IP Horizons : pour télécharger des données relatives à la propriété intellectuelle.
CL	Système IPAS/système de gestion électronique des documents, sauvegardes internes.
ES	Certificats disponibles sur demande (sur papier).
FI	Toutes les publications au format PDF sont disponibles auprès du service d'information ou sur demande. À partir de 2024, les publications au format PDF seront également accessibles depuis l'API.
GB	Un projet est actuellement à l'étude dans le cadre de notre programme de transformation global visant à mettre en place un répertoire central pour la documentation relative aux brevets publiés. À ce stade, aucun calendrier précis n'a été confirmé quant à la date à laquelle le répertoire sera complètement développé ou mis en œuvre.
MD	voir "Published patents & short-term patents in WIPO st. 36 XML" https://db.agepi.md/inventions/ITResources.aspx
PE	Fichier PDF, sur demande.
QZ	Pas de publication préalable des documents relatifs aux demandes. Le Bulletin officiel de l'OCVV contient des informations de base sur les variétés protégées et celles faisant l'objet d'une demande de protection. Possibilité pour le public d'accéder à ces documents en déposant une demande d'accès public.
SK	https://www.indprop.gov.sk/en/products-and-services/official-gazette; https://wbr.indprop.gov.sk/WebRegistre/

32. Quels supports constituent la (ou une) version légale authentique (source faisant foi) des brevets délivrés publiés par votre office?

Note : Choisissez toutes les réponses pertinentes. Veuillez indiquer comment localiser le support que vous avez sélectionné : Note : (p. ex., indiquez le titre d'un DVD ou d'une collection de données et une adresse Internet où commander cette collection de données)



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Papier	20	AU, BE, BG, BY, CU, EG, FR, GE, IE, KE, LR, MD, MG, PE, PT, PY, RS, SE, TH, ZA
CD/DVD	1	BY
Site Web (en cas de pluralité de sites Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ";")	47	AT, AU, BE, BR, BY, CA, CH, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EE, EG, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NO, NZ, PL, PT, RS, RU, SA, SE, SG, SI, SK, TH, TR, US
Publication groupée par SFTP	10	AU, BR, CA, EA, EG, EP, IL, SE, US, ZA
API de services Web	7	AU, CA, CH, EA, FI, TH, US
Autre (veuillez préciser)	14	BG, CA, CL, EE, ES, FI, GB, IB, IN, MD, PE, QZ, RS, SK

Observations formulées pour accompagner la réponse "Site Web (en cas de pluralité de sites Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ';')"

Code de la norme ST.3	Site Web (en cas de pluralité de sites Web, séparer chaque adresse par un point-virgule ";")
AT	https://see-ip.patentamt.at/patentsuche
AU	https://ipsearch.ipaustralia.gov.au/patents
BE	https://bpp.economie.fgov.be/fo-eregister-view/
BR	https://busca.inpi.gov.br/pePI/jsp/patentes/PatenteSearchBasico.jsp
CA	Recherche simple – Base de données sur les brevets du Canada
CH	https://www.swissreg.ch
CN	http://www.cnipa.gov.cn/
CU	Base de données nationale, SPACENET, LATIPAT, PATENTSCOPE
CZ	https://isdv.upv.gov.cz/webapp/!resdb.pta.frm; https://isdv.upv.gov.cz/webapp/webapp.pubsrv.seznam?pid=11
DE	https://www.dpma.de/recherche/dpmaregister/index.html
DK	https://onlineweb.dkpto.dk/pvsonline
EE	https://www.epa.ee/en/patents-utility-models/search-databases/inventions-databases
EG	http://www.egypo.gov.eg
EP	Serveur de publication européen : https://data.epo.org/publication-server/
ES	https://consultas2.oepm.es/InvenesWeb/faces/busquedaInternet.jsp; https://ceo.oepm.es/; https://sede.oepm.gob.es/eSede/datos/es/catalogo/catalogo-patentes-y-modelos-de-utilidad/
FI	https://patenttitietopalvelu.prh.fi/en/
FR	BOPI sur https://data.inpi.fr/
GE	https://www.sakpatenti.gov.ge/en/
HR	https://www.dziv.hr/hr/e-usluge/e-registri/patent/; https://www.dziv.hr/en/e-services/e-registers/patents/; https://worldwide.espacenet.com/; https://patentscope.wipo.int/search/en/search.jsf
HU	https://epub.sztnh.gov.hu/e-nyilvantartas/?lang=HU#
IE	https://eregister.ipoi.gov.ie/default.aspx
IL	https://israelpatents.justice.gov.il/search/en/home
IN	https://iprsearch.ipindia.gov.in/PublicSearch/
JP	Publication officielle sur l'Internet : https://www.gazette.jpo.go.jp/scciidl010
KE	www.kipi.go.ke

LR	www.lipo.gov.lr
LT	https://vpb.lrv.lt/en/structure-and-contacts-1/official-bulletin/; https://vpb.lrv.lt/en/services/inventions/databases-1/
MD	https://db.agepi.md/Inventions; https://agepi.gov.md/en/publication/48
MX	“https://vidoc.impi.gob.mx/”; “https://siga.impi.gob.mx/”
NO	https://search.patentstyret.no/advanced/#/patent et un lien entre le dossier de brevet et la publication au format PDF.
PL	https://ewyszukiwarka.pue.uprp.gov.pl
RS	https://e-reg.zis.gov.rs/patreg/?t=p; https://e-pub.zis.gov.rs/rs-pubserver/
RU	https://fips.ru/registers-web/action?acName=treeBack, https://fips.ru/publication-web/bulletins/IZPM, https://searchplatform.rospatent.gov.ru/
SA	https://ipsearch.saip.gov.sa/; https://www.saip.gov.sa/
SE	https://search.prv.se/#/en/patent
SG	https://digitalhub.ipos.gov.sg/FAMN/process/IP4SG/MN_Index
SI	http://www3.uil-sipo.si/PublicationServer/
SK	https://www.indprop.gov.sk/produkty-a-sluzby/vestnik-upv-sr
TH	https://verify.ipthailand.go.th/; https://search.ipthailand.go.th/
US	Recherche publique de brevets \| USPTO___ GlobalDossier@uspto.gov

Observations formulées pour accompagner la réponse “Publication groupée par SFTP”

Code de la norme ST.3	Publication groupée par SFTP
BR	pctmindoc.inpi.gov
CA	IP Horizons SFTP Cloud
EG	search.egpo.gov.eg
EP	Diffusion de données en nombre de l’OEB via SFTP (services de données en nombre de l’Office européen des brevets)
IL	Disponible en téléchargement pour les autorités internationales et les fournisseurs commerciaux
SE	https://data.prv.se/
US	Répertoire des données en nombre \| Portail des données en libre accès

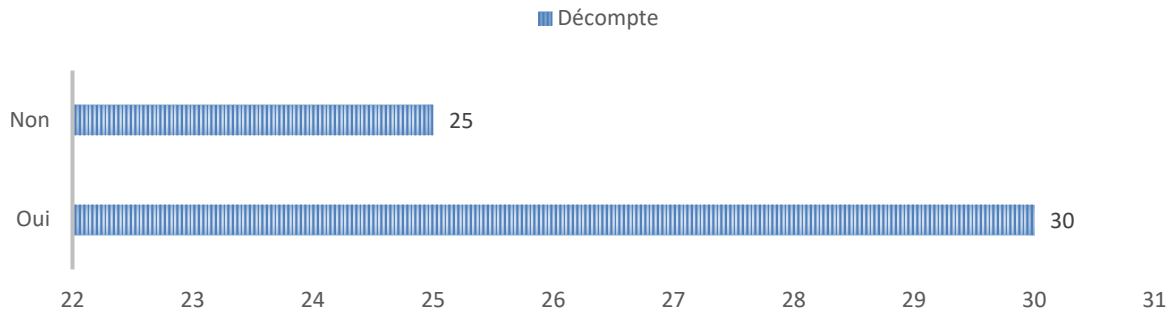
Observations formulées pour accompagner la réponse "API de services Web"

Code de la norme ST.3	API de services Web
CA	API de diffusion des données sur les brevets de l'OPIC
CH	https://www.swissreg.ch/public/api/v1
FI	Toutes les publications au format PDF sont disponibles auprès du service d'information ou sur demande. À partir de 2024, les publications au format PDF seront également accessibles depuis l'API.
TH	https://exchange.ipthailand.go.th/
US	API du portail des données en libre accès

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

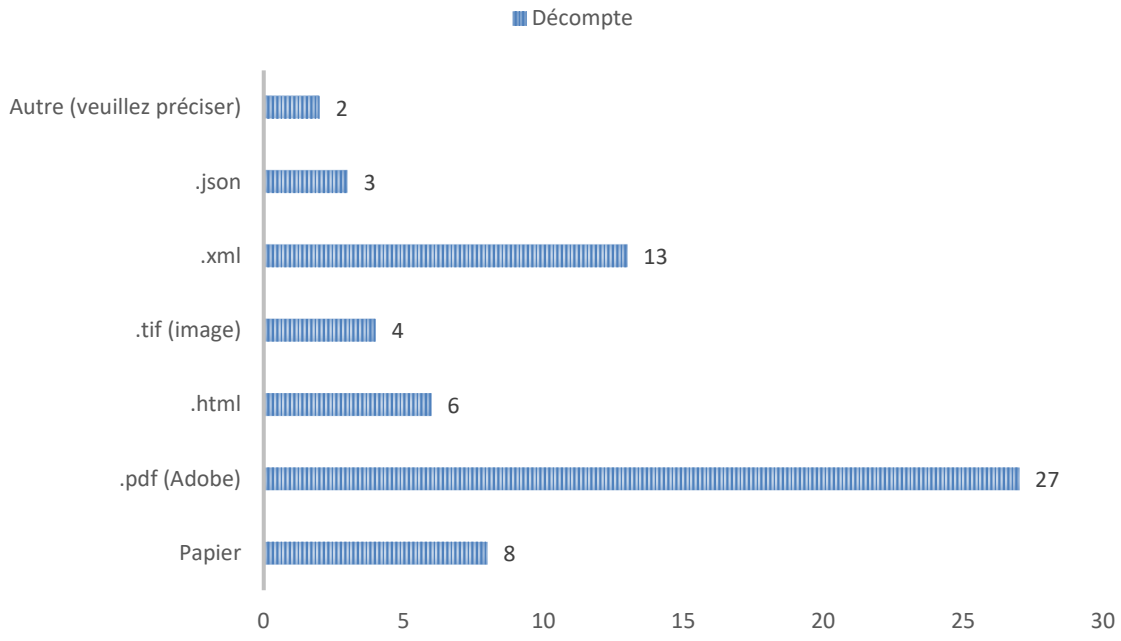
Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
BG	La source officielle est le registre électronique du BPO : https://portal.bpo.bg/bpo-portal/section/register et dans le Bulletin officiel, disponible à l'adresse https://portal.bpo.bg/bpo-journal/
CA	IP Horizons : pour télécharger des données relatives à la propriété intellectuelle.
CL	Système IPAS – système de gestion électronique des documents
ES	Certificats disponibles sur demande (sur papier).
FI	Toutes les publications au format PDF sont disponibles auprès du service d'information ou sur demande. À partir de 2024, les publications au format PDF seront également accessibles depuis l'API.
GB	Un projet est actuellement à l'étude dans le cadre de notre programme de transformation global visant à mettre en place un répertoire central pour la documentation relative aux brevets publiés. À ce stade, aucun calendrier précis n'a été confirmé quant à la date à laquelle le répertoire sera complètement développé ou mis en œuvre.
IB	Le Bureau international publie les demandes de brevet déposées en vertu du PCT, mais ne délivre pas de brevets.
IN	Description approuvée, publiée dans le dossier électronique à compter du 1er janvier 2026.
MD	Voir "Published patents & short-term patents in WIPO st. 36 XML" https://db.agepi.md/inventions/ITResources.aspx
PE	Fichier PDF, sur demande.
QZ	L'OCVV publie les documents relatifs au titre, à savoir la décision d'octroi, le certificat et la description de la variété, sur le registre de son site Web. Ils peuvent être téléchargés au format .pdf.
RS	Nous envoyons des documents électroniques signés numériquement par l'office afin qu'ils soient validés et enregistrés par le Parlement européen.
SK	https://www.indprop.gov.sk/en/products-and-services/official-gazette; https://wbr.indprop.gov.sk/WebRegistre/

33. En ce qui concerne le support indiqué ci-dessus, y a-t-il un ou plusieurs formats (de fichier) à considérer (de préférence par rapport à d'autres formats)?



Valeur	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	30	54,5%	AT, AU, BR, BY, CH, CL, CU, CZ, DK, EA, EG, EP, ES, FI, FR, GB, HU, IB, IE, IL, KR, LR, MD, MX, NO, PL, RU, SA, TR, US
Non	25	45,5%	BE, BG, CA, CN, DE, EE, GE, HR, IN, JP, KE, LT, MG, NZ, PE, PT, PY, QZ, RS, SE, SG, SI, SK, TH, ZA
Totale	**55**	**100,0%**	

34. Dans l'affirmative, veuillez indiquer tous les formats à considérer de préférence par rapport à d'autres formats

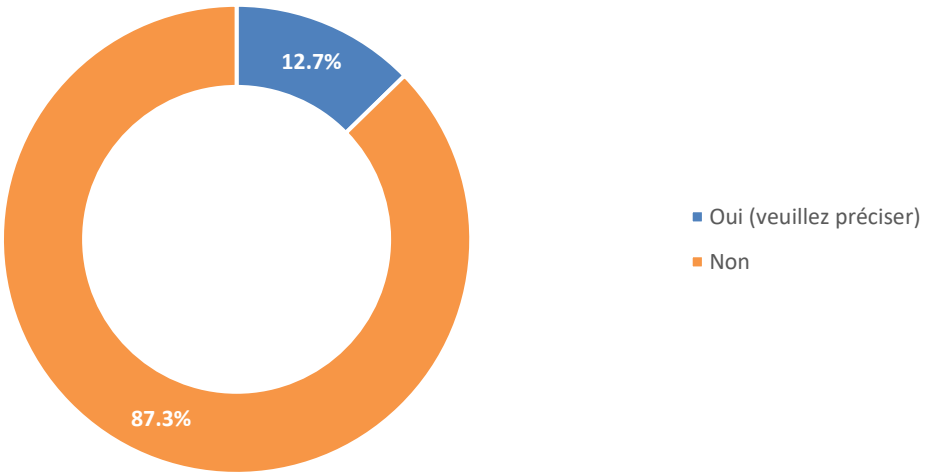


Valeur	Décompte	Codes de la norme ST.3
Papier	8	AU, BY, CU, EG, FR, IE, LR, MD
.pdf (Adobe)	27	AT, AU, BR, BY, CH, CL, CU, CZ, DK, EA, EG, EP, ES, FI, FR, GB, HU, IE, KR, LR, MD, MX, NO, PL, SA, TR, US
.html	6	BR, BY, IB, LR, RU, SA
.tif (image)	4	KR, MD, PL, US
.xml	13	AT, BR, CH, CU, CZ, EG, EP, GB, IB, IL, MD, NO, PL
.json	3	GB, IL, NO
Autre (veuillez préciser)	2	CL, EG

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
CL	XML pour les listages de séquences (ST.26)
EG	Document Microsoft Word .doc

35. Votre office fait-il appel à des prestataires commerciaux pour la publication de documents de brevet?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez préciser)	7	12,7%	CH, DE, GB, IL, JP, LR, US

Non	48	87,3%	AT, AU, BE, BG, BR, BY, CA, CL, CN, CU, CZ, DK, EA, EE, EG, EP, ES, FI, FR, GE, HR, HU, IB, IE, IN, KE, KR, LT, MD, MG, MX, NO, NZ, PE, PL, PT, PY, QZ, RS, RU, SA, SE, SG, SI, SK, TH, TR, ZA
Total	**55**	**100,0%**	

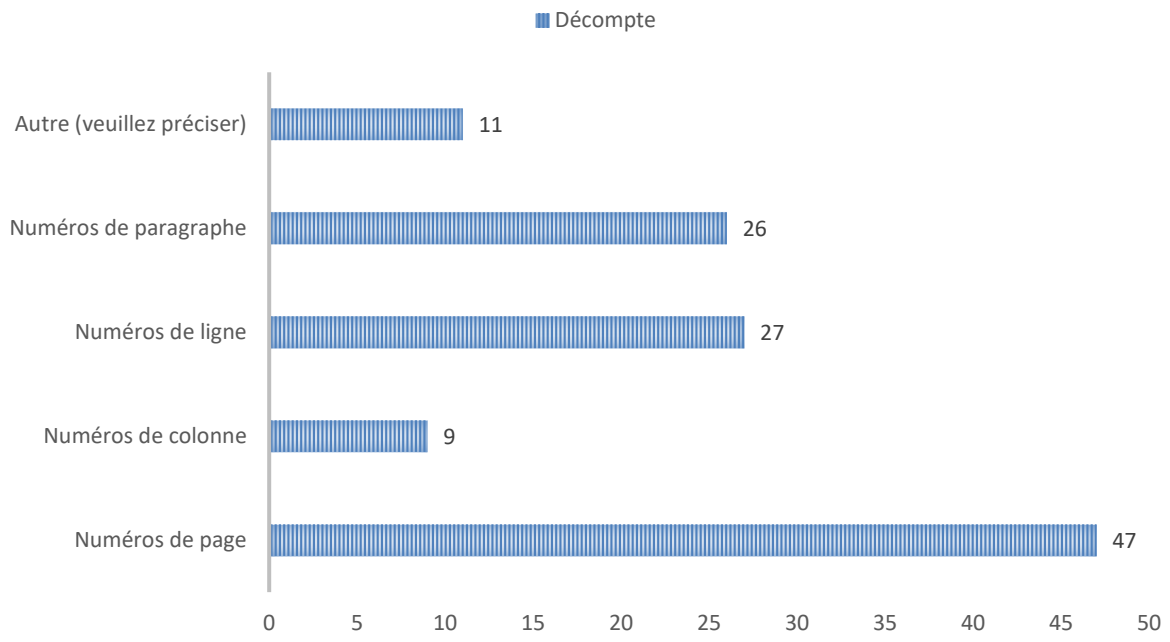
Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez préciser)
CH	Luminess génère des fichiers XML à partir de fichiers PDF non traités par ROC.
GB	Clarivate
IL	Outre son outil de recherche, l'ILPO fait appel à des fournisseurs commerciaux pour la publication des documents de brevets d'IL. Ces documents incluent les demandes publiées et acceptées, ainsi que les brevets délivrés.
eJP	Nous faisons appel au prestataire chargé du développement du système de publication de la gazette.

Section 6 : Présence de repères d'emplacement

Note : (aux fins de citation ultérieure dans un rapport de recherche) dans certains ou dans la totalité des documents légaux authentiques publiés par votre office (mentionnés dans la première partie de la section 5 ci-dessus); p. ex., un repère d'emplacement peut être un numéro de page, de paragraphe ou d'image. Répondez à cette question en fonction de vos procédures actuelles de publication.

36. Quels repères d'éléments non textuels, le cas échéant, vos documents de brevet publiés contiennent-ils?



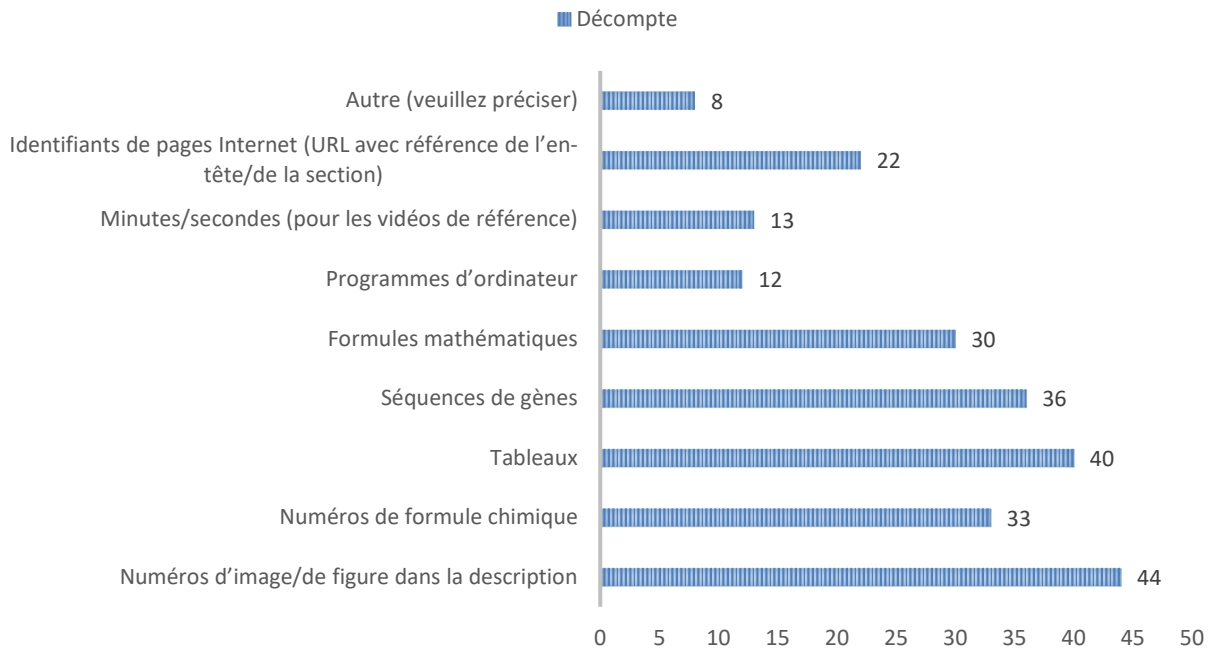
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Numéros de page	47	AT, AU, BE, BG, BR, CA, CH, CL, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EE, EG, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NO, NZ, PE, PL, PT, QZ, RS, RU, SA, SE, SG, SI, US
Numéros de colonne	9	BY, CN, CU, KE, LR, MX, PE, RU, US
Numéros de ligne	27	AU, BG, BY, CA, CN, CU, CZ, DK, EP, ES, FI, GB, HR, IB, IE, IL, KE, LR, MD, MX, NO, NZ, PE, RU, SA, SG, US
Numéros de paragraphe	26	AT, AU, BR, BY, CA, CH, CN, CU, DE, EP, FR, GB, IB, IE, IL, JP, KE, KR, LR, MX, NZ, PE, PT, RU, SG, US
Autre (veuillez préciser)	11	AT, BE, CL, EA, FR, IN, MG, PY, RS, TH, US

Observations formulées pour accompagner la réponse “Autre (veuillez préciser)”

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AT	Bien entendu, l’énumération des revendications et, dans un fichier PDF, les signets pour les principales parties du document de brevet.
BE	Numéros de revendication
CL	Numéros des figures et numéros de séquence tirés de la liste des séquences.
EA	Les numéros de paragraphe font partie des données XML (ils ne figurent pas dans les publications en format PDF).
FR	Numéro de figure.
IN	Certaines publications comportent des numéros de ligne et de paragraphe.
MG	Sans objet.
PY	Non publiés.
RS	Signets PDF pour les différentes parties de la demande.
TH	Fichiers image
US	Les brevets délivrés sont publiés avec une numérotation des lignes, tandis que les demandes publiées avant délivrance (PG-PUBs) sont publiées avec une numérotation des paragraphes.

e

37. Quels repères d'éléments non textuels trouve-t-on dans la partie description de vos documents de brevet publiés?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Numéros d'image/de figure dans la description	44	AT, AU, BE, BG, BR, BY, CA, CH, CN, CU, CZ, DE, DK, EA, EG, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NZ, PE, PL, PT, QZ, RS, RU, SA, SG, US
Numéros de formule chimique	33	AT, AU, BG, BY, CA, CU, CZ, DE, DK, EG, EP, FI, FR, GB, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KR, MD, MX, NZ, PE, PL, PT, RS, RU, SA, SG, US
Tableaux	40	AT, AU, BG, BR, BY, CA, CL, CU, CZ, DE, DK, EA, EG, EP, ES, FI, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, LT, MD, MX, NZ, PE, PL, PT, RS, RU, SG, US
Séquences de gènes	36	AT, AU, BG, BY, CA, CH, CL, CU, DE, DK, EG, EP, ES, FR, GB, GE, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, KE, KR, LR, MD, MX, NZ, PE, PL, PT, RS, RU, SG, US
Formules mathématiques	30	AT, AU, BG, BY, CA, CU, CZ, DE, DK, EP, FI, FR, GB, HR, HU, IB, IE, IL, IN, JP, LR, MD, MX, NZ, PE, PL, PT, RU, SG, US
Programmes d'ordinateur	12	AT, AU, BY, DK, EP, GB, HU, IN, LR, NZ, SG, US
Minutes/secondes (pour les vidéos de référence)	13	BY, CA, DK, GB, HU, IB, LR, MD, MX, PE, PT, SG, US
Identifiants de pages Internet (URL avec référence de l'en-tête/de la section)	22	AT, BG, CA, CU, CZ, DE, DK, EE, EP, GB, HU, IB, IL, IN, MD, MX, NZ, PE, PT, RS, SG, US
Autre (veuillez préciser)	8	CN, EP, ES, IB, MG, PY, SE, TH

Observations formulées pour accompagner la réponse "Numéros d'image/de figure dans la description"

Code de la norme ST.3	Numéros d'image/de figure dans la description
AT	Comme "Fig. 1" ou "Figur 1"
EP	Sous la forme "Fig. 1", "Fig. 2", etc.
ES	Sous la forme "Figura n"
IB	La règle 5.1.iv) du règlement d'exécution du PCT exige que la description présente brièvement les figures contenues dans les dessins, tandis que la règle 11.13.k) exige que les différentes figures soient numérotées consécutivement, en chiffres arabes.
LT	Dans les documents de brevet, les dessins (figures) sont présentés après la description complète et les revendications; ils sont numérotés consécutivement (par exemple, fig. 1, fig. 2) et sont mentionnés dans la description.
QZ	Des photos de la variété peuvent figurer dans la description de la variété.
RU	Y compris en 3D

Observations formulées pour accompagner la réponse "Numéros de formule chimique"

Code de la norme ST.3	Numéros de formule chimique
EP	"Formule (I)"
FI	Autorisé, mais pas obligatoire. De nombreux déposants les utilisent.
IB	Règle 11.10.b) du règlement d'exécution du PCT

Observations formulées pour accompagner la réponse "Tableaux"

Code de la norme ST.3	Tableaux
EP	Tableau 1
ES	Sous la forme "Tabla n"
FI	Autorisé, mais pas obligatoire. De nombreux déposants les utilisent.
IB	Règle 11.10.c) du règlement d'exécution du PCT
LT	Des tableaux peuvent être inclus et mentionnés lorsque cela s'avère pertinent.

Observations formulées pour accompagner la réponse “Séquences de gènes”

Code de la norme ST.3	Séquences de gènes
EP	Sous la forme SEQ ID NO : 1
ES	SEQ ID n
IB	Règle 5.2 du règlement d’exécution du PCT
RS	ST.25, ST.26

Observations formulées pour accompagner la réponse “Formules mathématiques”

Code de la norme ST.3	Formules mathématiques
EP	“Formule (I)”
FI	Autorisé, mais pas obligatoire. De nombreux déposants les utilisent.
IB	Règle 11.10.b) du règlement d’exécution du PCT

Observations formulées pour accompagner la réponse “Programmes d’ordinateur”

Code de la norme ST.3	Programmes d’ordinateur
EP	“Liste des programmes”

Observations formulées pour accompagner la réponse “Minutes/secondes (pour les vidéos de référence)”

Code de la norme ST.3	Minutes/secondes (pour les vidéos de référence)
IB	Cela dépendrait de la manière dont le déposant a référencé la vidéo dans la demande internationale.

Observations formulées pour accompagner la réponse “Identifiants de pages Internet (URL avec référence de l’en-tête/de la section)”

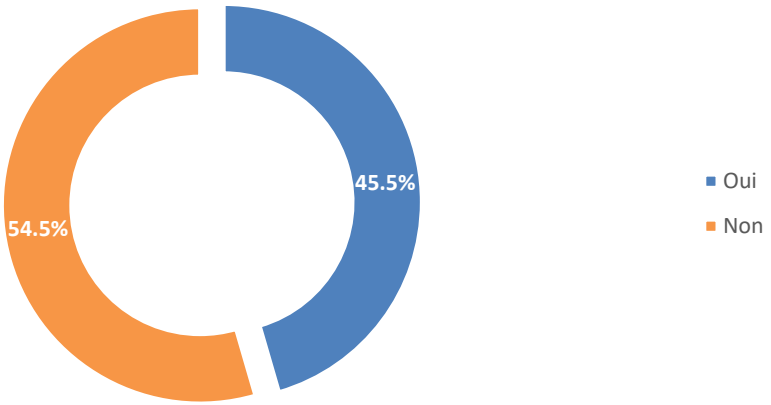
Code de la norme ST.3	Identifiants de pages Internet (URL avec référence de l’en-tête/de la section)
EP	“URL#section”
IB	Cela dépendrait si le déposant a référencé la vidéo dans la demande internationale.

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
CN	Les identifiants dans la description sont facultatifs, sauf s'ils renvoient à la figure.
EP	Pour certains éléments (par exemple, les tableaux et les formules chimiques), les données en texte intégral peuvent comporter des images intégrées balisées au format XML.
ES	Sous la forme "Ejemplo n"
IB	Cela dépendrait des pratiques en matière de citations du déposant.
MG	Sans objet.
PY	Non publiés.
SE	Les éléments non textuels sont intégrés dans la version en texte intégral (ROC de l'OMPI), mais nous publions la description telle qu'elle a été fournie par le déposant.
TH	Fichiers image

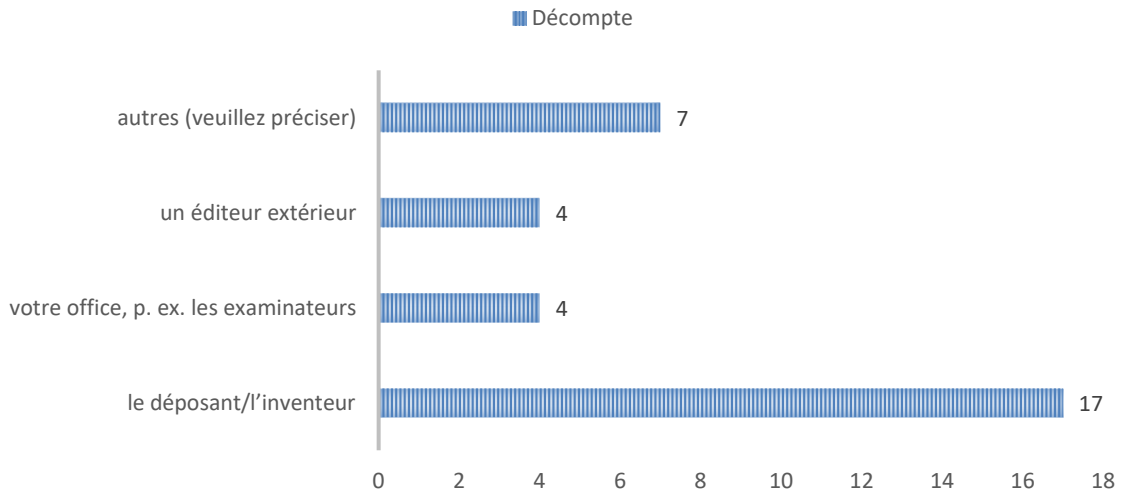
Section 7 : Précisions relatives à la numérotation des paragraphes

38. Vos documents de brevet publiés comportent-ils des numéros de paragraphe?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	25	45,5%	AT, AU, BR, CA, CH, CN, CZ, DE, EP, FR, GB, IB, IE, IL, JP, KE, KR, LR, NZ, PE, PT, QZ, RU, SG, US
Noen	30	54,5%	BE, BG, BY, CL, CU, DK, EA, EE, EG, ES, FI, GE, HR, HU, IN, LT, MD, MG, MX, NO, PL, PY, RS, SA, SE, SI, SK, TH, TR, ZA
Total	**55**	**100,0%**	

39. La numérotation des paragraphes est généralement créée par :

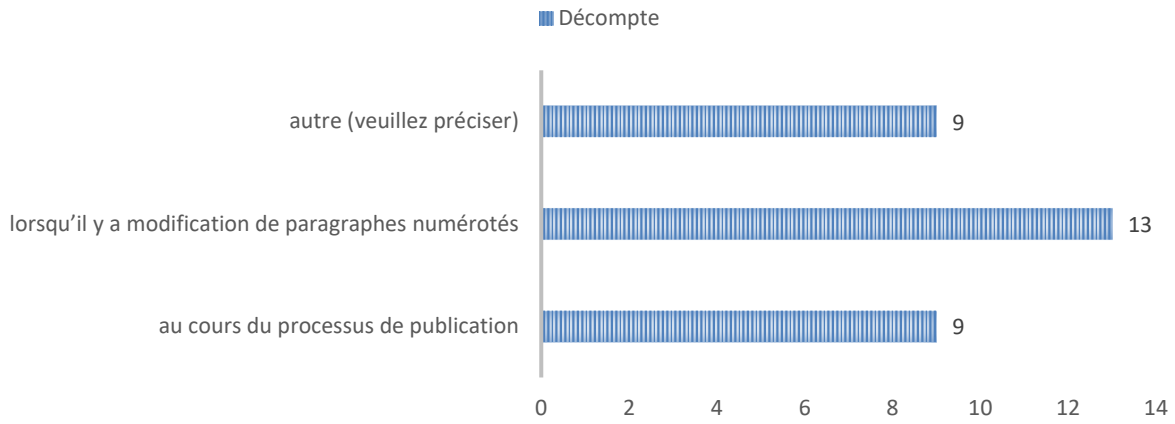


Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
le déposant/l'inventeur	17	AU, BR, CA, EP, FR, GB, IB, IE, IL, JP, KE, KR, LR, NZ, PE, PT, SG
votre office, p. ex. les examinateurs	4	AT, LR, QZ, RU
un éditeur extérieur	4	CH, DE, LR, US
autres (veuillez préciser)	7	CN, CZ, FR, GB, KE, PE, QZ

Observations formulées pour accompagner la réponse "autres (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
CN	Générée automatiquement par le système informatique de la CNIPA.
CZ	Les numéros de paragraphe ne sont disponibles que dans les données XML et sont générés automatiquement.
FR	Le convertisseur docx -> PDF de l'office ajoute automatiquement les paragraphes à la description PDF si besoin.
GB	Un mandataire constitué.
KE	Requise par l'office au stade de la procédure formelle.
PE	Les documents de brevet déposés ne comportent pas tous une numérotation des paragraphes; il ne s'agit pas d'une norme obligatoire.
QZ	Lorsque l'OCVV reprend un rapport d'examen émanant d'un autre service, il accepte également la description de la variété dans le format établi par ledit service.

40. Les numéros de paragraphe sont recréés :



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Au cours du processus de publication	9	CH, DE, EP, GB, IB, IE, LR, RU, US
Lorsqu'il y a modification de paragraphes numérotés	13	AT, AU, BR, CN, EP, IB, IE, JP, KR, LR, NZ, SG, US
Autre (veuillez préciser)	9	CA, CZ, FR, IL, KE, PE, PT, QZ, SG

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

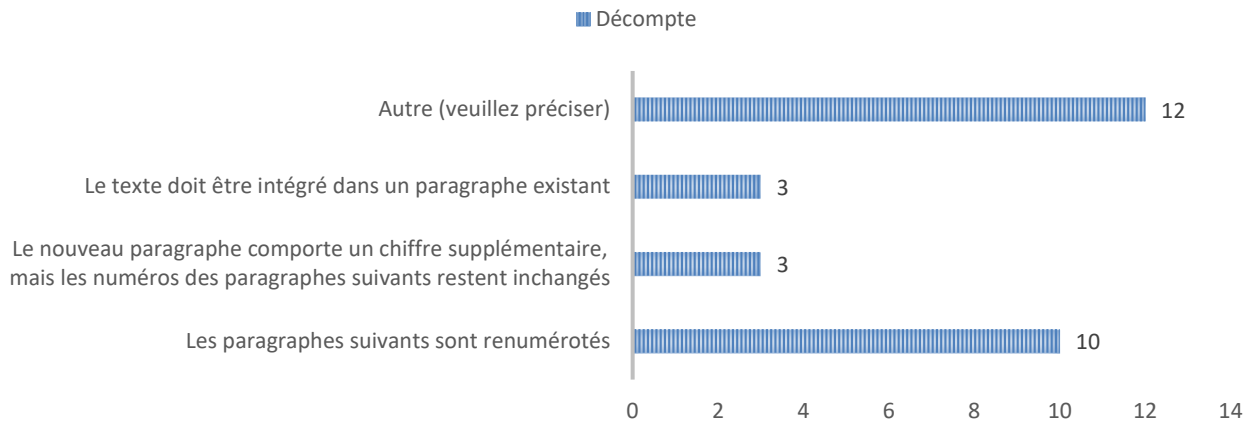
Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
CA	Les numéros de paragraphe sont saisis uniquement par le déposant et seraient recréés chaque fois qu'il souhaiterait apporter une modification.
CZ	Sans objet. Les numéros sont ajoutés au moment de la publication.
FR	Lors de la conversion docx -> PDF
ILe	Ni l'examinateur ni l'office ne participent à la création des numéros de paragraphe, car cela n'est pas exigé par le règlement israélien sur les brevets.
KE	Durant la phase de demande.
PE	Sans objet.
PT	Les numéros de paragraphe sont créés lorsque le déposant/l'inventeur soumet les différents documents de la demande de brevet (que ce soit au début de la procédure, lors du dépôt de la demande de brevet, ou lorsque le déposant/l'inventeur répond à une éventuelle notification concernant des irrégularités dans la demande).
QZ	Le document est publié tel quel.

SG	Lorsque les paragraphes numérotés sont modifiés.

41. Décrivez le traitement particulier que vous appliquez, le cas échéant, aux paragraphes longs :

Code de la norme ST.3	Réponse
BR	Aucun
CA	Sans objet
CN	Aucun traitement particulier pour les longs paragraphes.
CZ	Aucun
EP	Il n'y a pas de limite de mots particulière. Chaque paragraphe porte un identifiant unique (par exemple [001]); dans la pratique, les paragraphes ne sont généralement pas subdivisés, ce qui garantit la stabilité des citations et une publication fidèle.
GB	Les longs paragraphes ne font l'objet d'aucun traitement particulier.
JP	Il n'y a aucune restriction quant au nombre de caractères ou de mots par paragraphe.
KE	Une ligne sur cinq est numérotée.
NZ	Aucune restriction n'est imposée au déposant.
PE	Sans objet.
PT	Sans objet
RU	Aucun traitement particulier

42. Décrivez votre manière de traiter les paragraphes numérotés qui font l'objet d'une modification ultérieure :



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Les paragraphes suivants sont renumérotés	10	AT, BR, CH, DE, IE, KE, KR, LR, NZ, US
Le nouveau paragraphe comporte un chiffre supplémentaire, mais les numéros des paragraphes suivants restent inchangés	3	IB, LR, NZ
Le texte doit être intégré dans un paragraphe existant	3	CN, FR, LR
Autre (veuillez préciser)	12	AU, CA, CZ, EP, GB, IL, JP, PE, PT, QZ, RU, SG

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AU	Le déposant modifie la description en réponse aux rapports d'examen et il est tenu de veiller à ce que la numérotation des paragraphes soit continue. En règle générale, les examinateurs signalent aux déposants toute anomalie ou erreur constatée.
CA	Le déposant définit la numérotation des paragraphes; tout ce qu'il saisit est donc pris en considération.
CZ	Sans objet.
EP	La numérotation des paragraphes peut être conservée ou modifiée à la suite de modifications, avec une éventuelle adaptation dans le texte définitif conformément à la règle 71.3) du règlement d'exécution de la CBE.
GB	Il incombe au déposant/mandataire de conserver la numérotation des paragraphes lors de la modification de la description.
ILe	Ni l'examinateur ni l'office ne participent à la numérotation des paragraphes, car cela n'est pas exigé par le règlement israélien sur les brevets.

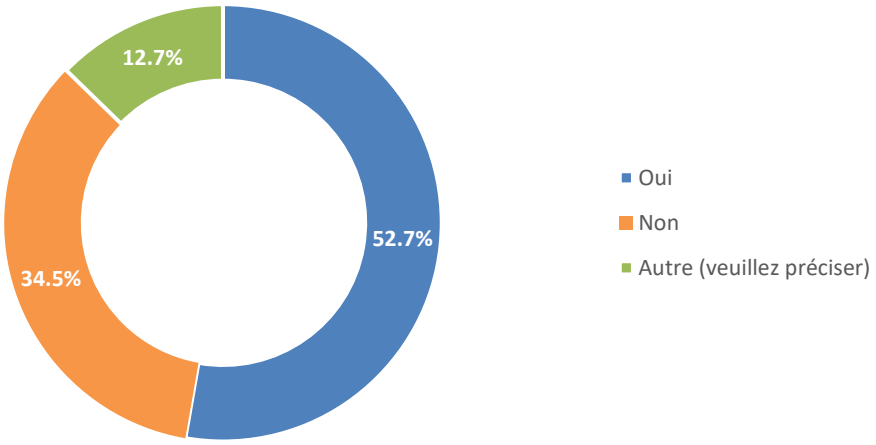
JP	En cas de suppression d'un paragraphe, son numéro reste vacant.
PE	Sans objet.
PT	Le déposant/l'inventeur doit renuméroter les paragraphes et/ou restructurer le texte.
QZ	Les modifications éventuelles sont apportées avant la publication, simplement en remplaçant la version erronée par la version corrigée.
RU	La numérotation des paragraphes n'est créée qu'une seule fois au cours du processus de publication.
SG	Les deux premières options sont toutes deux possibles, selon le format fourni par le déposant lors de la modification ou de la correction.

43. S'il y a lieu, veuillez formuler ici vos éventuelles observations complémentaires au sujet de toute partie des questions posées ou des réponses données dans la présente section.

Code de la norme ST.3	Réponse
AU	L'utilisation de numéros de paragraphe comme repères d'emplacement est facultative et ne constitue pas un format imposé par l'Office AU.
CA	Tout est axé sur le client et nous ne renumérotons ni ne modifions en aucune façon les documents que nous recevons de sa part.
EP	L'OEB utilise la norme ST.36 (XML), qui fournit des identifiants de paragraphe structurés, permettant ainsi un référencement stable et une citation automatisée.
IB	L'utilisation ou non de numéros de paragraphe dans une demande selon le PCT dépend du format de dépôt accepté par l'office récepteur. La modification de la description au cours de la phase internationale du PCT ne peut être effectuée qu'auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international, pendant l'examen préliminaire international.
KE	Sans objet
NZ	Au sein de notre office, le déposant/l'inventeur crée et recrée la numérotation des paragraphes. Lorsqu'un nouveau paragraphe est inséré, les déposants attribuent souvent à ce paragraphe un numéro composé du numéro du paragraphe précédent suivi d'une lettre. Ils conserveront ensuite les numéros de paragraphes restants tels quels (par exemple : [0008], [0008A], [0008B], [0009], etc.). Dans d'autres cas, le déposant/l'inventeur renumérotera tous les paragraphes suivants lorsqu'un nouveau paragraphe sera inséré.
PE	Aucune observation.

Section 8 : Citation de documents fondés sur des traductions automatiques

44. Votre office autorise-t-il actuellement la citation de documents traduits automatiquement dans les rapports de recherche ou d'examen?



Réponse	Décompte	Pourcentage	Codes de la norme ST.3
Oui	29	52,7%	AT, AU, BR, CA, CL, CU, CZ, DE, EA, EG, EP, ES, FI, FR, HR, IE, IL, IN, KE, MX, NO, NZ, PE, PL, PT, SA, SG, TR, US
Non	19	34,5%	BE, BG, BY, CN, DK, EE, GE, IB, JP, KR, LR, MD, PY, QZ, RS, SE, SK, TH, ZA
Autre (veuillez préciser)	7	12,7%	CH, GB, HU, LT, MG, RU, SI
Total	**55**	**100,0%**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la noreme ST.3	Autre (veuillez préciser)f
CH	Uniquement à titre de complément au document original.
GB	En règle générale, les examinateurs ne doivent pas citer de documents traduits automatiquement, en raison des incertitudes potentielles liées aux restrictions contractuelles ou au droit d'auteur. Néanmoins, en l'absence de telles restrictions, les examinateurs peuvent citer des traductions automatiques, mais ils sont tenus de préciser que la traduction a été générée par un logiciel et qu'elle peut donc ne pas être tout à fait exacte ou définitive. Point 17.104.1 du Manuel des pratiques en matière de brevets du Royaume-Uni.
HU	Il n'est pas autorisé de citer uniquement un document traduit automatiquement, mais l'utilisation de la traduction automatique du document initialement cité est autorisée. Ce fait est mentionné.

LT	Les documents traduits automatiquement peuvent être utilisés à titre informatif; toutefois, les citations se fondent généralement sur le document original. Les traductions automatiques peuvent faciliter la compréhension, mais ne sont pas considérées comme des sources juridiques faisant autorité.
MG	Il n'existe actuellement aucune disposition explicite concernant l'autorisation de citer des documents traduits automatiquement dans les rapports de recherche ou d'examen.
RU	Les documents traduits automatiquement ne sont cités que dans les rapports de recherche internationale.
SI	L'office ne procède pas à l'examen complet.

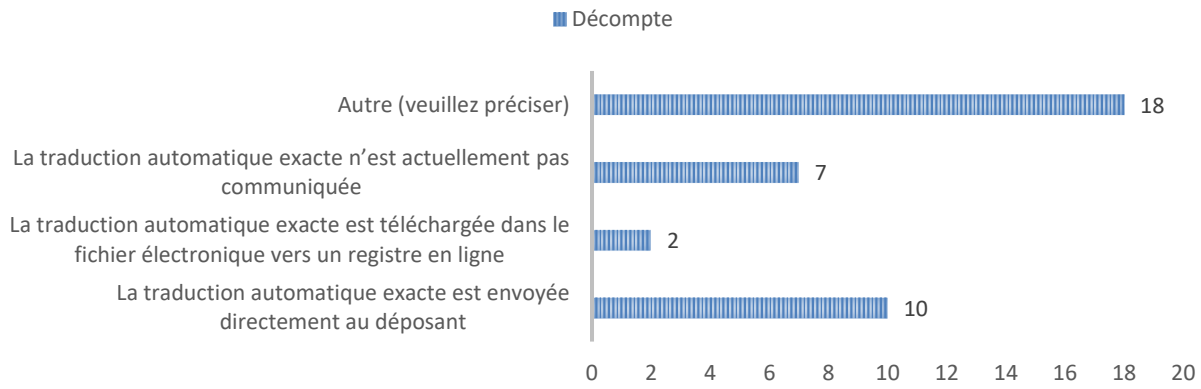
45. Lors de la citation d'un document sans numéro de paragraphe, comment votre office identifie-t-il le passage correspondant dans la traduction automatique?

Code de la norme ST.3	Réponse
AT	En l'absence de numérotation des paragraphes, on utilise le niveau hiérarchique suivant (par exemple : section, sous-section, chapitre, sous-chapitre).
AU	Cela dépend des éléments d'identification disponibles dans le document, mais il peut par exemple se référer à un numéro de page ou une section du document (en général, l'un ou l'autre, voire les deux, peuvent être reconstitués en comparant la traduction automatique au document original), ou compter manuellement jusqu'au paragraphe concerné. Il est également possible d'utiliser un outil accessible au public tel qu'Espacenet, où le lecteur du rapport peut accéder à la traduction correspondante en cas de besoin.
BR	L'examinateur cite des passages du document traduit, même s'ils ne sont pas numérotés.
CA	Lors de l'examen national, il n'est pas obligatoire d'indiquer des passages précis; le passage concerné peut donc être signalé ou non, au choix de l'examinateur. Pour l'examen international, aucune indication particulière n'est donnée. Néanmoins, ces indications sont généralement fournies sous forme de numéros de figure, de numéros de revendication, de numéros d'exemple ou de numéros de paragraphe (le cas échéant). Aucune copie de la traduction automatique utilisée n'est transmise au déposant avec le rapport de recherche internationale.
CH	Nous nous efforçons de trouver le passage concerné de la manière la plus rigoureuse possible, en examinant les éléments (par exemple, les chiffres ou les symboles) qui sont équivalents dans le document original et dans la traduction. Ou encore en recourant à des techniques telles que la reconnaissance optique de caractères et la traduction automatique manuelle pour reproduire le processus de traduction automatique d'origine.
CL	Le numéro de page et le numéro de ligne ou le paragraphe correspondant sur cette page sont indiqués.
CU	Avec les numéros de page, indiquant la section du document ou le numéro de ligne.
CZ	Aucune expérience dans ce domaine.

DEe	La référence est toujours le document original, qui est également utilisé dans les citations. Une traduction automatique est fournie uniquement à titre complémentaire aux déposants. Des passages du texte sont cités en se référant aux informations disponibles dans le document original, telles que les numéros de page, les numéros de ligne, etc.
EG	Si l'on fait référence à une figure, un dessin ou un tableau, celui-ci est cité tel qu'il apparaît dans le document original. Avec les traductions d'Espacenet ou de Patent Scope, les citations sont fournies en fonction des numéros de page et de ligne du document traduit. Avec la fonction de traduction de Google Lens, les citations sont indiquées en fonction des numéros de page et de ligne du document original.
EP	Les examinateurs de l'OEB sont tenus de citer, dans la mesure du possible, les passages pertinents du document original. Si cela s'avère impossible, ils peuvent citer l'intégralité du document, et l'opinion écrite devra renvoyer à la traduction jointe (Directives relatives à la recherche et à l'examen pratiqués à l'Office européen des brevets agissant en qualité d'administration PCT, point B-X, 9.4). Si seul un paragraphe précis de la traduction automatique est nécessaire, la division chargée de la recherche peut copier ce paragraphe dans l'avis au stade de la recherche, mais la traduction automatique intégrale sera également mise à la disposition du déposant (Directives relatives à la recherche et à l'examen pratiqués à l'Office européen des brevets agissant en qualité d'administration PCT, point B-X, 9.3).
ES	Numéros de page et de ligne.
FI	Nous faisons référence au numéro de page et de ligne du document imprimé.
FR	Page n°, lignes X à X ou, éventuellement surlignage du passage dans la traduction jointe.
GB	À la discrétion de l'examinateur.
HR	Le passage concerné de la traduction automatique est identifié par le numéro de page du document traduit automatiquement, ainsi que par les lignes correspondantes de cette page.
HU	Nous citons le numéro de page pertinent de la traduction automatique.
IE	L'Office de la propriété intellectuelle de l'Irlande n'effectue pas de recherches; toutes les recherches sont menées par l'OEB pour le compte de cet office.
IL	La priorité est accordée à l'abrégé et aux revendications (selon leur numérotation), ainsi qu'aux dessins, puis aux passages figurant sous les titres. Sinon, il est fait référence au corps de la description.
IN	Les documents traduits automatiquement sont cités comme représentant "l'ensemble du document".
KE	Pour citer le numéro de page d'une copie au format PDF jointe au rapport d'examen.
LT	Comparer les textes manuellement.
MGe	Le texte est généralement traité par paragraphes pour permettre l'identification du passage correspondant dans la traduction automatique.

MX	On indique le chapitre, la page ou la ligne d'où est tirée la traduction; le paragraphe à traduire figure également dans sa langue d'origine, suivi immédiatement de la traduction correspondante.
NO	Le plus logique est d'utiliser des rubriques dans la description ou, par exemple, la mention "texte décrivant la figure X".
NZ	Dans la mesure du possible, notre office fait référence au paragraphe ou aux passages du document original.
PE	La page entière est citée.
PL	En l'absence de numérotation des paragraphes, le passage concerné est identifié à l'aide d'autres repères d'emplacement disponibles, tels que les numéros de page, les numéros de figure, les numéros de tableau ou les numéros de revendication. Si nécessaire, les numéros de ligne peuvent être indiqués en comptant les lignes sur la page concernée.
PT	La traduction automatique inclut généralement les paragraphes numérotés. Dans le cas contraire, l'examinateur précise de quel paragraphe il s'agit et inclut parfois le passage concerné (par exemple : premier paragraphe de la traduction automatique de la description "La présente divulgation (…)")
RU	En général, les experts utilisent les outils de traduction automatique disponibles sur Espacenet et Orbit Intelligence de Questel, où la description traduite est présentée sous forme de paragraphes numérotés. Lorsque d'autres parties du document de brevet sont pertinentes, notamment les revendications ou l'abrégé, il convient d'indiquer précisément les numéros de revendication ou l'abrégé. Par ailleurs, lorsqu'un fragment est identifié par le titre d'une section de la description, il convient d'indiquer un volume de texte plus important que celui de la partie concernée.
SA	En mentionnant, selon le cas, le paragraphe, la section, le numéro de page ou le passage cité dans la traduction automatique.
SG	Si la traduction automatique ne comporte pas de numéros de paragraphes, le passage concerné peut être identifié dans le rapport de recherche en indiquant le numéro de page (par exemple, page 17), l'emplacement de la colonne (par exemple, colonne de gauche de la page 4), le numéro du paragraphe compté à partir du haut ou du bas de la page (par exemple, deuxième paragraphe de la page 9), le numéro de section (par exemple, sections II-III) ou l'intitulé de la section (par exemple "Matériel et méthodes"). Dans l'opinion écrite ou le rapport d'examen, le texte issu de la traduction automatique est utilisé dans l'explication et peut être accompagné de la partie correspondante du texte original.
SI	L'office ne procède pas à l'examen complet.
TR	Par exemple, Description – Traduction automatique – Exemples – Description – Traduction automatique – Résumé de l'invention – Description – Traduction automatique – Description détaillée.
US	C'est l'examinateur qui décide, généralement en faisant référence au numéro de page et au paragraphe.

46. Comment votre office s'assure-t-il que les déposants peuvent accéder à la traduction automatique exacte utilisée par votre office?



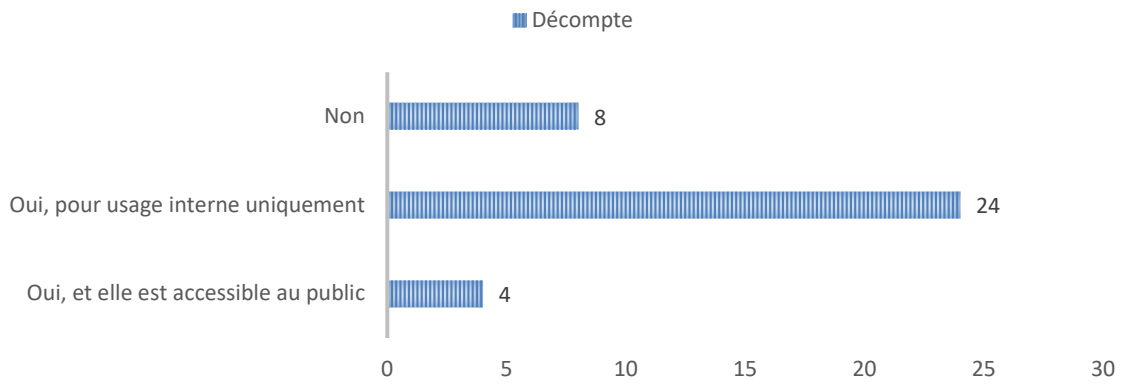
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
La traduction automatique exacte est envoyée directement au déposant	10	DE, ES, FI, FR, HR, HU, IE, KE, SG, TR
La traduction automatique exacte est téléchargée dans le fichier électronique vers un registre en ligne	2	BR, US
La traduction automatique exacte n'est actuellement pas communiquée	7	EA, LT, NZ, PL, RU, SI, SK
Autre (veuillez préciser)	18	AT, AU, CA, CH, CL, CU, CZ, EG, EP, GB, IL, IN, MG, MX, NO, PE, PT, SA

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
ATe	Puisque l'outil de recherche de notre office repose sur le système de recherche ANSERA de l'OEB, le contenu est, pour l'essentiel, identique à celui disponible sur Espacenet, qui est librement accessible au grand public.
AU	Il n'est pas obligatoire de fournir la traduction automatique exacte, mais l'outil utilisé est généralement mentionné dans le rapport afin que le lecteur puisse, en théorie, accéder à la traduction.
CA	Dans le cadre de l'examen international, la source de la traduction automatique est indiquée dans la citation. Exemple : D1 : CN 1465217A (HASHIMOTO, A. et al.) 31 décembre 2003 (31-12-2003) *traduction automatique fournie par Google Translate, utilisée à des fins de compréhension*
CH	En règle générale, nous ne communiquons pas de traductions automatiques, mais renvoyons à la traduction en ligne disponible sur Espacenet. La traduction automatique n'est partagée que dans les cas où cette pratique semble inadaptée.
CL	La traduction est fournie par le déposant et fait partie intégrante du dossier électronique.

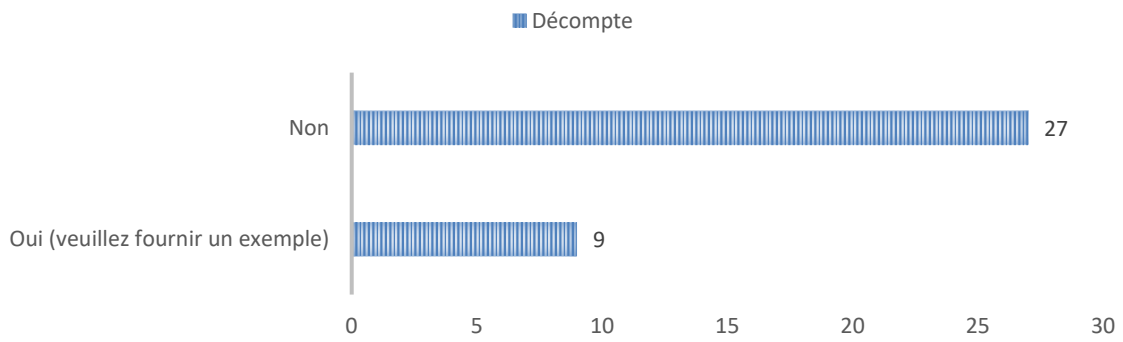
CU	Un lien vers l'emplacement pertinent est envoyé.
CZ	Sur demande des déposants.
EG	Le déposant peut facilement consulter le document original, ainsi que les bases de données Espacenet et PatentScope, lorsque ces outils de traduction sont utilisés à titre de référence. Dans certains cas, le déposant est informé de l'outil de traduction utilisé afin de pouvoir consulter la même version que celle utilisée par l'examinateur.
EP	La traduction automatique exacte est mise à la disposition du déposant à la fois par la voie directe (par exemple, en annexe à l'opinion écrite) et par téléchargement dans le dossier électronique accessible via le registre en ligne.
GB	Envoyée directement au mandataire, si un mandataire a été désigné.
IL	La traduction automatique exacte est conservée en interne et communiquée au déposant sur demande.
IN	Ces informations ne sont communiquées que lorsque le déposant en fait la demande.
MX	La traduction automatique exacte est directement envoyée au déposant et elle est téléchargée vers un fichier électronique dans le registre en ligne.
NO	Puisque nous utilisons le système Ansera (AbS), la traduction automatique proposée par AbS est généralement disponible sur espacenet.org. En l'absence de traduction automatique, nous envoyons la traduction automatique au déposant.
PE	Le document est envoyé au déposant au format PDF.
PT	La traduction automatique est mise à la disposition du public via un lien envoyé au déposant. Néanmoins, l'examinateur conserve généralement une copie de la traduction automatique au cas où il faudrait l'envoyer au déposant à une date ultérieure.
SA	Le document source original cité est fourni lorsqu'il est disponible, de préférence en anglais. En règle générale, aucune version intégrale traduite automatiquement n'est générée ou partagée; seuls des extraits pertinents peuvent être traduits si nécessaire.

47. Votre office enregistre-t-il ou conserve-t-il la traduction automatique utilisée par l'examinateur à des fins de référence interne ou publique?



Reéponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui, et elle est accessible au public	4	EP, HU, TR, US
Oui, pour usage interne uniquement	24	AU, BR, CA, CH, CL, CU, CZ, DE, EG, ES, FI, FR, GB, HR, IE, IL, IN, KE, LT, MG, NO, NZ, PE, SG
Non	8	AT, EA, MX, PL, PT, RU, SA, SI
Total	**36**	

48. Votre office a-t-il un format préféré pour la citation des traductions automatiques dans les rapports de recherche ou d'examen?



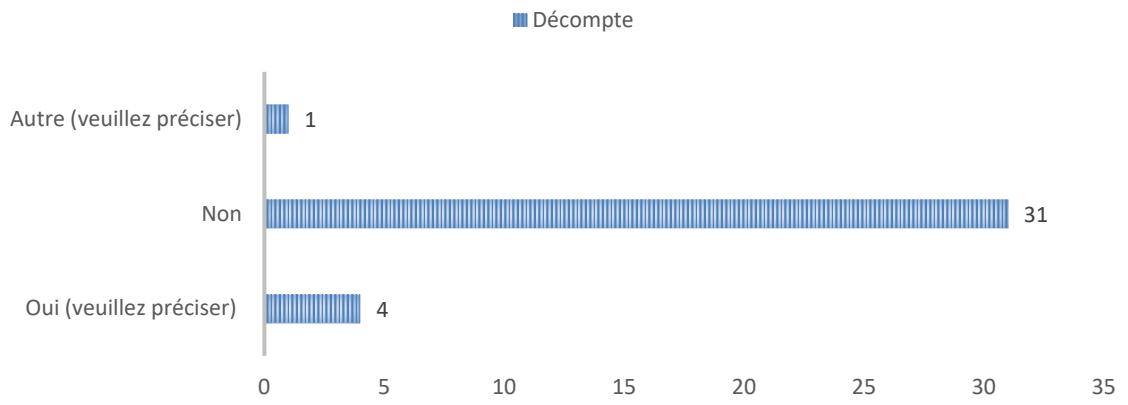
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez fournir un exemple)	9	AT, CA, FI, FR, IL, NO, PE, RU, SG
Non	27	AU, BR, CH, CL, CU, CZ, DE, EA, EG, EP, ES, GB, HR, HU, IE, IN, KE, LT, MG, MX, NZ, PL, PT, SA, SI, TR, US
Total	**36**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Oui (veuillez fournir un exemple)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez fournir un exemple)
AT	Nous utilisons le format conforme à la norme ST.14 de l'OMPI pour les traductions : "(traduit) [en ligne] [consulté le AAAA-MM-JJ]. Extrait de KIME"
CA	*Traduction automatique utilisée, pratique internationale : *traduction automatique fournie par XX, utilisée à des fins de compréhension*
FI	Nous utilisons des numéros de paragraphe, dans la mesure du possible.
eFR	Une version PDF de la traduction automatique générée via le navigateur Web, associée au fichier PDF du document original.

IL	Si le document original comporte des numéros de paragraphes, on y fait directement référence. Sinon, il est fait référence à l'abrégé, aux revendications, aux passages figurant sous les titres et aux dessins. Par ailleurs, il est fait référence au corps de la description. L'office envisage de modifier la pratique en matière de citation en citant directement le texte traduit automatiquement, qui doit être transmis au déposant en même temps que le rapport de recherche ou d'examen.
NO	Pour signaler la traduction automatique tant dans le rapport de recherche que dans l'action de l'office, par exemple : "voir la traduction automatique".
PE	Lien hypertexte
RU	CN 207594791 U (CHENGDU SKYLIN TECH CO LTD) 10.07.2018, paragraphe [0007] de la traduction anglaise [en ligne] [consultée le 25 mai 2025]. Extrait de < Orbit Intelligence Database >, CN 207594791 U (CHENGDU SKYLIN TECH CO LTD), 10 juillet 2018, paragraphe [0007] de la traduction anglaise [en ligne] [consultée le 25 mai 2025]. Extrait de < Base de données Espacenet >
SG	Par exemple, JP 2002-300027 A (ASAHI CHEMICAL MICRO SYST), 11 octobre 2002, figures 1 et 2; paragraphes [0011] à [0030] de la traduction automatique.

49. Votre office a-t-il déjà été confronté à des cas où un déposant a contesté la pertinence d'une citation fondée sur une traduction automatique?



Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui (veuillez préciser)	4	EP, NZ, SG, US
Non	31	AT, BR, CA, CH, CL, CU, CZ, DE, EA, EG, ES, FI, FR, GB, HR, HU, IE, IL, IN, KE, LT, MG, MX, NO, PE, PL, PT, RU, SA, SI, TR
Autre (veuillez préciser)	1	AU
Total	**36**	

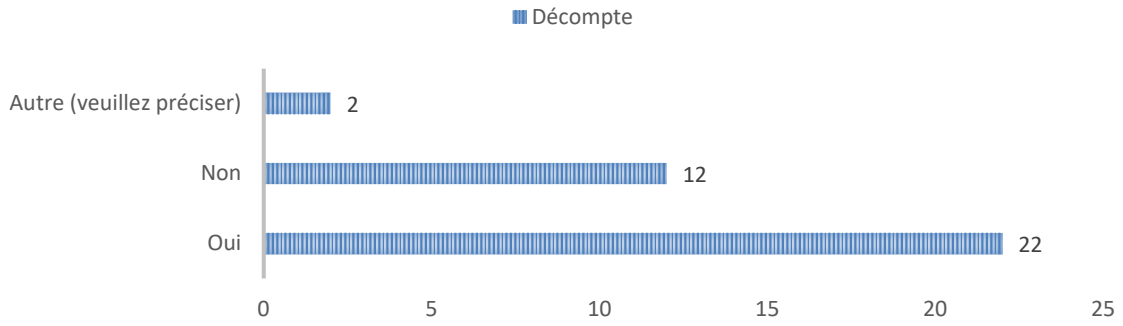
Observations formulées pour accompagner la réponse "Oui (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Oui (veuillez préciser)
EP	Si un déposant souhaite contester la pertinence d'une citation fondée sur une traduction automatique, il doit fournir un argumentaire étayé et assumer la charge de la preuve afin de démontrer dans quelle mesure la qualité de la traduction automatique est insuffisante et ne saurait donc être prise en considération (Directives relatives à la recherche et à l'examen pratiqués à l'Office européen des brevets agissant en qualité d'administration PCT, point G-IV, 4.1).
SG	Dans certains cas, le déposant a présenté des arguments concernant l'exactitude de la traduction automatique, car celle-ci avait une incidence sur l'appréciation de la nouveauté et de l'activité inventive.
US	L'USPTO n'a pas connaissance de litiges portant spécialement sur les traductions automatiques, mais il y a déjà eu des litiges concernant les traductions en général.

Observations formulées pour accompagner la question "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AU	Aucune donnée soumise.

50. Devrait-il y avoir une méthode normalisée pour mentionner le moteur de traduction automatique et la date de traduction dans le rapport de recherche internationale?



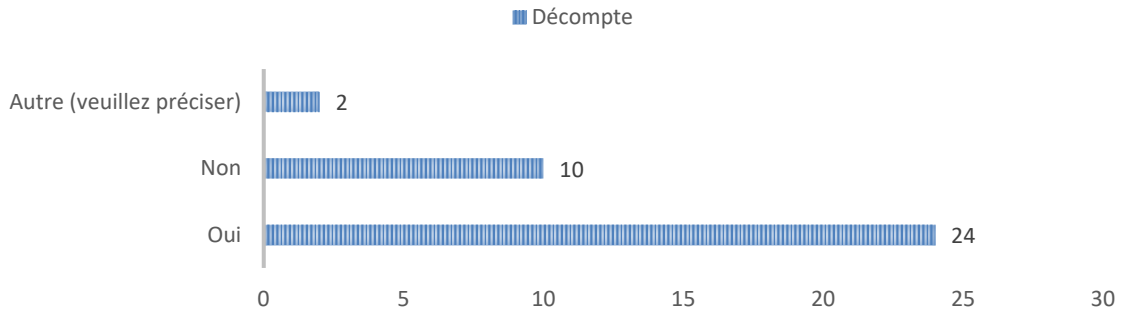
Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	22	AT, CA, CH, CL, CU, EG, ES, FI, FR, HR, IE, IL, IN, KE, MG, MX, PE, PL, PT, RU, SI, TR
Non	12	AU, BR, CZ, DE, EA, EP, GB, HU, LT, NO, SA, US
Autre (veuillez préciser)	2	NZ, SG
Total	**36**	

Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
NZ	Nous examinerions le bien-fondé de toute proposition en fonction de son contenu.
SG	Nous suggérons que cela prenne la forme de recommandations concernant la mention du moteur de traduction automatique et de la date de traduction dans le rapport de recherche internationale.

51. La norme ST.14 de l'OMPI devrait-elle être révisée afin d'inclure des recommandations sur la manière dont les références aux traductions automatiques devraient être citées dans un document de brevet?

Réponse	Décompte	Codes de la norme ST.3
Oui	24	AT, CA, CH, CL, CU, EG, EP, ES, FI, FR, HR, IE, IL, IN, KE, MX, NO, PE, PL, PT, RU, SG, SI, TR
Non	10	BR, CZ, DE, EA, GB, HU, LT, MG, SA, US
Autre (veuillez préciser)	2	AU, NZ
Total	**36**	



Observations formulées pour accompagner la réponse "Autre (veuillez préciser)"

Code de la norme ST.3	Autre (veuillez préciser)
AU	Nous apprécierions que soient ajoutés, à titre de recommandation uniquement, des exemples illustrant la manière dont il convient de citer les références aux traductions automatiques.
NZ	Cela dépend de la proposition en question, comme indiqué dans la réponse à la question précédente.

Questions générales concernant les pratiques en matière de citations : Sections 9 à 10

Section 9 : Exemples de références citées publiées par votre office, si cette information est disponible

52. Si possible, veuillez indiquer un numéro de brevet (demande) et une adresse Internet en accès public qui contient un ou plusieurs exemples représentatifs de références citées (citations de documents de brevet et de littérature non-brevet).

Code de la norme ST.3	Réponse à la question : Préciser le numéro de demande et le code de type de document, p. ex. WO 2005/110961 A1
AT	A 236/2020; AT524365A1
AU	AU 2022200741 B2
BE	BE1024024 B1
BG	BG65974B1
CA	Demande n° 3101234. Lien direct : https://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/eng/patent/3101234/summary.html?type=number_search&tabs1Index=tabs1_1
CH	CH 720467 A1
CL	CL202403406
CZ	CZ 2023-507 (CZ 310 431 B6)
DE	DE1020242080306A1
DK	DK182349B1
EP	EP 2 353 504 A1; EP 2 079 261 A1
ES	P202130611 (ES202130611 A1)
FI	FI 20245823 A1

GB	GB2644028 A – exemple comportant des références citées renvoyant à des brevets (voir le code INID (56) sur la page de couverture et le rapport de recherche à la page 19) et GB2602685 A – exemple comportant des références citées renvoyant à de la littérature non-brevet (voir le code INID (56) sur la page de couverture et le rapport de recherche à la page 22)
GE	GE P 2025 7821 B
HR	HRP20231275 A1
HU	WO2025133648 A1, WO2025083434 A1
IE	IE 2024/0045 A1
IN	IN202511050089
JP	JP 6691280 B1
KE	https://kipi.go.ke/ip-journal
KR	KR 10-2018-0054332 A
LT	LT 7000 (B1)
MD	MD 4880 C1 2024.07.31
MX	MX/a/2018/009287
NO	NO20210585 B1;
NZ	NZ 805055 A1
PE	Sans objet.
PL	PL438369 A1
PT	PT 118295 B
RS	RS 20240247 (A1)
RU	RU 2620031 C1, RU 2620011 C2

SE	SE 2450944 A1
SG	Par exemple, US 2017/0123456 A1 (CHUNG C. ET AL.) 4 mai 2017 L'intégralité du document, en particulier les paragraphes [0020] à [0030] Core Jr : "Core77 /Pulse: a new urban bike concept from Teague". 3 août 2009.
SK	SK20260032U1
TH	2401006380A

Code de la norme ST.3	Réponse – Indiquer une adresse Internet et toutes instructions utiles pour trouver le numéro de brevet (demande), p. ex. IA=IB2005001265&REF=RSS
AT	https://see-ip.patentamt.at/patentsuche (son utilisation est intuitive) – cette nouvelle version de see-IP a été lancée il y a quelques semaines.
AU	https://ipsearch.ipaustralia.gov.au/patents/2022200741
BE	https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=BE&NR=1024024B1&KC=B1&FT=D&ND=&date=20171030&DB=&locale=en_EP
BG	https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/037022801/publication/BG65974B1?q=pn%3DBG65974B1
CA	Rendez-vous sur ce lien et saisissez n'importe quel numéro de brevet à 7 chiffres : https://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/eng/search/number.html
CH	https://www.swissreg.ch/database/resources/ds/doc/urn:ige:doc:700a8a943af443ff72a01308a149b48c4f040f2f
CL	https://buscadorpatentes.inapi.cl/UI/MainSearch.aspx
CZ	https://isdv.upv.gov.cz/webapp/!resdb.pta.frm
DE	https://register.dpma.de/DPMAregister/pat/register?AKZ=1020242080306
DK	https://onlineweb.dkpto.dk/pvsonline/Patent?action=102&sagID=PA%202024%2030696
EE	https://www.epa.ee/en/patents-utility-models/search-databases/inventions-databases
EP	https://worldwide.espacenet.com/
ES	https://consultas2.oepm.es/InvenesWeb/detalle?referencia=P202130611
FI	Voir le service d'information sur les brevets : https://patenttitietopalvelu.prh.fi/en/, recherche par numéro de demande 20245823

GB	https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/097067541/publication/GB2644028A?q=gb2644028
GE	https://www.sakpatenti.gov.ge/media/fulltexts/inventions/E_7821.pdf
HR	https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=HR&NR=P20231275A1&KC=A1&FT=D&ND=3&date=20250425&DB=EPODOC&locale=en_EP#
HU	https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/096136808/publication/WO202 https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/095447937/publication/WO2025083434A1?q=pn%20%3D%20%22WO2025083434%225133648A1?q=pn%20%3D%20%22WO2025133648%22
IE	https://eregister.ipoi.gov.ie/list/PTResultList.aspx
IN	Effectuez une recherche en saisissant le numéro de demande “202511050089” dans le champ de recherche sur https://iprsearch.ipindia.gov.in/PatentSearch/PatentSearch/ViewApplicationStatus
JP	https://www.j-platpat.inpit.go.jp/c1801/PU/JP-2020-008423/10/ja
KE	Sans objet
KR	https://www.kipris.or.kr
LT	https://search.vpb.lt/pdb/patent/lt/search;jsessionid=8E910A55AAD4CC382E5B7EECC0645BC8?f11_mc=has&f11=7000&f21_mc=eq&f21=&status=
MD	Effectuez une recherche selon les critères pertinents sur https://www.db.agepi.md/Inventions, en l’occurrence par numéro de brevet 4880.
MX	https://vidoc.impi.gob.mx/Visor?pVidoc=MX/a/2018/009287
NZ	URL : https://www.iponz.govt.nz/manage-ip/ Sélectionnez “Search patents”, puis saisissez 805055 dans le champ “Case Number(s)”, appuyez sur Entrée, accédez à l’onglet “Documents” et téléchargez le document “Patent Examination Report 1”.
PE	Sans objet.
PL	https://ewyszukiwarka.pue.uprp.gov.pl/search/pwp-details/P.438369
PT	À l’aide de l’outil de recherche de l’INPI : https://servicosonline.inpi.justica.gov.pt/pesquisas/main/patentes.jsp?lang=PT&pk_vid=b303a43cbd5f51ad177548283887756d, sélectionnez “Número do processo” (1re option), puis cliquez sur “Continuar” (en bas à gauche). Ensuite, saisissez 118295 dans le champ “Número do Processo” (le deuxième champ à l’écran, c’est-à-dire le seul en blanc), puis cliquez sur “Pesquisar” (en bas, sous “Número do Processo”).
RS	https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/originalDocument?CC=RS&NR=20240247A1&KC=A1&FT=D&ND=4&date=20250829&DB=EPODOC&locale=en_EP

RU	https://fips.ru/registers-web/action?acName=clickRegister&regName=RUPAT Dans le champ de droite, saisissez le numéro de brevet sans le préfixe “RU” ni aucun espace. Cliquez sur “НАЙТИ” à droite.
SE	https://search.prv.se/#/en/patent/SE2450944-0
SG	[Consulté le 31 août 2015 sur http://www.core77.com/posts/14220/pulse-a-new-urban-bike-concept-from-teague-14220]
SK	https://wbr.indprop.gov.sk/WebRegistre/UzitkovyVzor/Detail/32-2026?csrt=14294253670263317016#
TH	https://search.ipthailand.go.th/

Code de la norme ST.3	Réponse : Préciser où dans le document se trouvent les références citées, p. ex. page 1, lignes 19 et 25, rapport de recherche à la fin du document
AT	Page 37
AU	Consultez la rubrique “Specification/eRegister” pour télécharger la spécification AU-B2; la page de couverture contient les informations bibliographiques et, sous le code INID 56, figurent les documents de l’état de la technique, notamment les brevets et la littérature non-brevet.
BG	Données bibliographiques, code INID (56), page 2, colonne 1, ligne 15 et ligne 26.
CA	Dans cet exemple, les références citées se trouvent dans la rubrique “Documents > Demande de l’examinateur”. La description peut également contenir des références citées fournies par le déposant. Dans ce cas, aucune référence citée n’a été fournie par des tiers.
CH	Rapport de recherche
CL	Rapport de recherche
CZ	Page 1 (page de couverture du document au format PDF, taille B6), sous le code INID 56.
DE	Voir le code INID 56.
DK	Page 1, page 3, ligne 17.
EE	La dernière page du document publié concernant le modèle d’utilité enregistré.
EG	Sans objet
EP	Dans le rapport de recherche, à la fin du document PDF original, ainsi que sous l’onglet interactif “Citations”.

ES	Rapport de recherche à la fin du document.
FI	Rapport de recherche figurant à la fin du document de la publication A1.
GB	https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/074667682/publication/GB2602685A?q=GB2602685
GE	Page 1, code INID 56
HR	Rapport de recherche
HU	Rapport de recherche à la fin du document.
IE	Rapport de recherche à la fin du document.
IN	Cliquez sur “view documents” et ouvrez le fichier “202511050089-FER.pdf”; pages 2 à 3/8.
JP	(La saisie du numéro du document est obligatoire pour obtenir ce dernier) voir la page de couverture, code INID (56).
KE	Sans objet
KR	Dans les sections consacrées aux données bibliographiques et aux informations relatives à l’examen.
LT	Page 1-2
MD	Les références citées figurent à la fin du document “Descriere” ou “Revendicari”, dans la section “Documents tels qu’ils ont été soumis par le déposant” [https://www.db.agepi.md/Inventions/details/a%202022%200022/Fascicol?lang=en], ainsi que dans la section V du rapport de recherche [https://www.db.agepi.md/Inventions/details/a%202022%200022/RaportLink?lang=en], à la fin du titre de protection délivré ou octroyé [https://www.db.agepi.md/Inventions/details/a%202022%200022/LinkTitluAcc?lang=en], recherchez “(56) Références bibliographiques citées dans la description :”, dans ce cas à la page 6.
MX	Dans le document n° 3, référence MX/W/2023/069894, relatif à l’examen quant au fond officiel, p. 2
NO	Cliquez sur “Citations/Mothold” dans le menu de gauche.
NZ	Bas de la page 2 du document “Patent Examination Report 1”.
PE	Sans objet.

PT	Sous “Documentos Relacionados”, vous trouverez le “Relatório de Pesquisa” et vous pourrez cliquer sur “Consultar” (les liens indiqués). Ensuite, par exemple, si vous cliquez sur “Relatório de Pesquisa” à partir du 30-06-2023, la fenêtre ci-après s’ouvre : https://servicosonline.inpi.justica.gov.pt/pesquisas/GetDocsRelacionados?docNum=8168124-6612276&procNume=8168124&anoPed=2022&mesPed=10&codMod=01 Dans ce document, vous trouverez les documents cités dans l’opinion écrite. Si, par exemple, vous cliquez sur “Relatório Exame PAT” à partir du 17-07-2025 vous ouvrirez le document https://servicosonline.inpi.justica.gov.pt/pesquisas/GetDocsRelacionados?docNum=8168124-7046018&procNume=8168124&anoPed=2022&mesPed=10&codMod=01. Dans ce document, outre le tableau répertoriant les documents cités (que vous trouverez à la fin du document), vous trouverez les références citées durant le rapport (par exemple, à la page 2 : “revestimento de poliuretano (D1 : abrégé; p. 2, secção 2.1; p. 4, secção 3.1).”)
RS	Rapport de recherche figurant à la fin du document A1 (pages 18 à 20).
RU	Les références citées figurent sous le code INID (56).
SE	Voir la page de couverture du document SE 547896 C2 et le document figurant dans le dossier (rapport de recherche suédois du 27 février 2025).
SG	Document complet
SK	Rapport de recherche

Section 10 : Observations complémentaires concernant les pratiques en matière de citations

53. Le cas échéant, veuillez formuler ici toute autre observation, p. ex. concernant certains aspects des pratiques en matière de citations qui posent problème à votre office :

Code de la norme ST.3	Réponse à la question : p. ex. confusion des utilisateurs quant à la partie d’un document à laquelle une référence citée renvoyait
BR	Au sein de l’Office, il n’est pas d’usage de compiler les résultats relatifs aux pratiques en matière de citations de manière à permettre une attribution aisée aux données bibliographiques des demandes au moment de la publication. En règle générale, les citations ne sont mentionnées que dans les documents relatifs aux avis techniques.
CA	Contexte supplémentaire (justification) concernant la section 5 (questions 24 et 25 de cette enquête en ligne) : du point de vue de la diffusion des données, nous considérons qu’IP Horizons, le SFTP Cloud et l’API des brevets relèvent du champ d’application de cette enquête, car nous interprétons le terme “support” comme désignant une plateforme utilisée pour diffuser des références de brevets. Bien que les plateformes de diffusion de données mentionnées ci-dessus ne proposent pas de produit dédié aux citations de brevets, les données relatives aux citations sont incluses dans les descriptions des brevets, qui font partie de nos offres de données

	en masse. Cela s'inscrit dans la logique même d'IP Horizons et du SFTP Cloud, qui constituent des référentiels de données exhaustifs regroupant les demandes d'enregistrement de marques, les demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels et les demandes de brevet déposées auprès de l'OPIC.
CH	L'utilisation de "category &" prête souvent à confusion.
EE	Le règlement ne précise pas les règles détaillées relatives aux références citées.
EG	Rien d'autre à ajouter.
EP	À l'OEB, il existe une pratique bien établie concernant la manière de traiter les dossiers impliquant des traductions automatiques, y compris les cas où ces traductions contiennent des références (par exemple, des numéros de paragraphes) ou lorsque ces références ne correspondent pas à celles du document original. Il existe également une pratique établie pour citer les contenus non textuels (par exemple, les vidéos), qui garantit également la présence d'informations suffisantes pour leur identification et leur accessibilité.
IB	Les références bibliographiques liées à une demande internationale publiée par le Bureau international dépendront des pratiques en matière de citations de l'administration chargée de la recherche internationale et de l'administration chargée de l'examen préliminaire international.
IN	Il convient de citer l'intégralité du document lorsqu'on s'appuie sur une traduction automatique.
NO	Au sein de notre bureau, les pratiques en matière de citation de la documentation relative aux brevets sont identiques ou très proches de celles définies dans la norme ST.14 de l'OMPI. Pour tout le reste, la pratique en matière de citations ne correspond pas toujours à la norme ST.14 de l'OMPI. Nous avons récemment ajouté dans nos directives davantage d'exemples tirés de la norme, dans l'espoir que cela aide les examinateurs. Nous pensons qu'il serait utile d'inclure davantage d'exemples concrets dans la norme.
PE	Ambiguïté dans l'identification des documents (codes de type manquants, confusion concernant les familles de brevets).
SA	Les travaux de développement en cours visent à améliorer l'accessibilité, la facilité de recherche et la cohérence des références citées.
US	Il arrive parfois que le déposant ou l'examinateur ne fournisse pas des informations relatives aux citations exhaustives ou correctes, dans un format normalisé.

Code de la norme ST.3	Réponse à la question : p. ex. des références citées qui ne renvoient pas à la version authentique d'un document de brevet
BR	Citations sur PCT/ISR (WO2024130365, WO2024092330 et PCT/BR2024/050167). Citations sur la phase nationale (BR112023010043-7; BR102016023038-1). PCT/ISR : Disponible uniquement sur Patentscope, dans les documents finalisés du formulaire PCT/ISA/210 : (https://patentscope.wipo.int/search/en/search.jsf). Phase nationale : dans le cadre du système de consultation des demandes de brevet déposées auprès de l'Office BR, en lien avec l'avis technique visé 9.1 (https://busca.inpi.gov.br/).
CA	Les clients peuvent souhaiter que tous les rapports (et pas seulement le rapport de recherche) contiennent les citations pertinentes, car cela leur permet de travailler

	plus facilement sans avoir à rechercher d'autres documents pour trouver ces citations.
CH	Comment citer un document publié à la fois sur papier et en ligne?
EG	Rien d'autre à ajouter.
EP	La correspondance entre la traduction automatique et le document original doit être claire, y compris lorsque la traduction est présentée sous un format différent.
PE	Incohérence dans la structure des citations (non-respect des dispositions de la norme ST. 14; format de la date).

Code de la norme ST.3	Réponse à la question : p. ex. hésitation quant à la manière ou l'opportunité d'incorporer une URL dans une référence citée
BR	Citations sur PCT/ISR figurant dans le formulaire PCT/ISA/210, page 2, case "C – DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS". Références relatives à la phase nationale figurant dans l'avis technique sur 9.1, page 1, sous les rubriques numérotées "3 – REFERÊNCIAS PATENTÁRIAS" et/ou "4 – REFERÊNCIAS NÃO-PATENTÁRIAS".
EG	Rien d'autre à ajouter.
EP	Afin de garantir l'accessibilité à long terme des citations Internet, l'OEB a mis en place des procédures et des instructions spécifiques (voir les Directives relatives à l'examen pratiqué à l'OEB, B-X, 11.6 et G-IV, 7.5.6).
FI	Une URL trop longue pose des problèmes lors de l'impression de fichiers PDF.

[Fin du document]